Hors série n° 8 • dossier Jean-Paul II - le retour

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

10 F

Jean-Paul II, un commis voyageur au service du fascisme et de la réaction

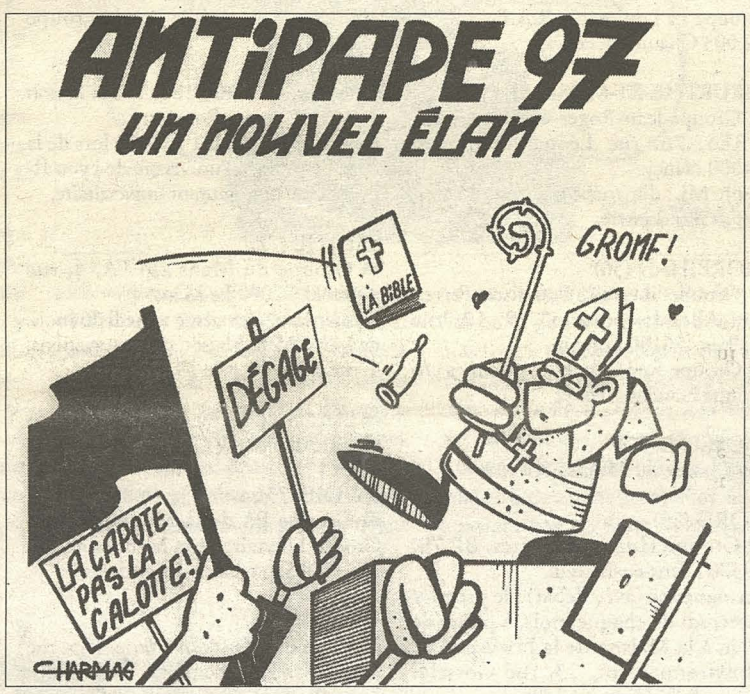

PENDANT TOUTE la décennie des années 80, le pape Jean-Paul II fut présenté par les médias comme le champion des droits de l'Homme dans le monde. Une bonne partie de l'opinion publique saluait au début de cette décennie les grèves victorieuses des chantiers navals de Gdansk et beaucoup voyaient en Solidarnosk l'émergence d'un syndicalisme authentique et indépendant dégagé du totalitarisme stalinien. Il est vrai que dans ce syndicat la mouvance catholique n'était pas la seule représentative : une autre mouvance, laïque, politiquement très diversifiée n'était pas non plus quantité négligeable.

Les médias faisaient bien état des prises de position rétrogrades du pape en matière de mœurs (liberté de contraception et droit à l'IVG) mais face aux enjeux, ceci était présenté comme un problème secondaire. En 1980, le fascisme faisait partie du passé et le seul totalitarisme menaçant, pour beaucoup d'humanistes de gauche par exemple, était rouge et seulement rouge. Les déclarations étaient peu prises au sérieux, mai 68 était passé par là et la loi Weil de libération de l'IVG, comme le droit à la contraception apparaissaient comme des acquis inébranlables.

Une nouvelle croisade

Seuls des militants bien informés pouvaient déceler les dessous des cartes d'une politique de reconquête du Vatican qui n'était pas encore manifeste. Tout montrera par la suite que l'Église catholique n'a jamais digéré et accepté la laïcité. Le premier signe avant coureur fut le voyage du pape au Bourget en 1982, organisé déjà en grande pompe par le gouvernement de gauche qui s'apprêtait à capituler sur la question scolaire après les manifestations pour les écoles dites libres de 1984, on connaît la suite, dix ans plus tard les accords Lang-Cloupet, en mettant à partie égale l'enseignement laïque et l'enseignement privé aggravaient les dispositifs antilaïques des lois Debré et Guermeur de 1958 qui autorisaient des crédits publics à l'enseignement privé. Les vœux de la sainte Eglise étaient bien exaucés.

ISSN 0026-9433

T 6726 - 8 H - 10,00 F - RD

A partir de cette date, les voyages pontificaux vont alors se multiplier. Pour Jean-Paul II, il s'agit d'éradiquer tout un passé révolutionnaire et un vieux fond voltairien bien enraciné dans une culture laïque. Significative est cette sentence si souvent prononcée par le pape : « France, qu'as-tu fais de ton baptême ? » Chaque voyage a été destiné à exhumer la mémoire de saints comme pour mieux exorciser les démons de la laïcité : le pape ne sera jamais avare de discours pour fustiger le rationalisme athée, preuve que l'Eglise estime sa vision du monde, de l'homme et de la société comme étant la seule vraie. Ce totalitarisme rampant ne fait que constituer la face cachée de l'émergence d'une extrême-droite européenne de plus en plus palpable dans la réalité à partir de 1984-1985. On sait maintenant que Carol Wojtyla faisait partie de l'Opus Dei, qui favorisa dans Solidarnosk la frange nationale-catholique au détriment d'une gauche laïque dans ce syndicat, avant le coup d'Etat du 13 décembre 1981 du général Jaruzelski. On connaît le rôle joué par l'Opus Dei, congrégation fondée en 1928 par Escriva de Ballaguer, sa contribution à la victoire du général Franco lors de la guerre civile espagnole. Par la suite, ses collèges vont concurrencer ceux des jésuites et se destinent à former les élites technocratiques de l'Espagne franquiste. Cet épiphénomène espagnol a bien conquis sa dimension européenne, voire mondiale en même temps que Jean-Paul II asseyait son pouvoir à Rome : il élimina des congrégations vaticanes pour y placer des hommes de l'Opus Dei qui jouent un rôle croissant depuis dans l'ordination des évêques.

Aujourd'hui, le poids de l'Opus Dei dans les rouages des Etats et des institutions européennes, dans les milieux de la haute finance n'est plus un secret pour personne. Le traité de Maastricht, destiné à donner les pleins pouvoirs à une banque centrale, la dictature des technocrates de Bruxelles sur les peuples, correspondent bien aux vœux du grand capital, du Vatican et de l'Opus Dei. Depuis la chute du mur de Berlin, celui-ci s'implante désormais en Europe de l'Est.

Le sabre et le goupillon…

Quant aux tournées du pape en Amérique latine, elles sont également chargées de sens dans des pays où depuis 1945, l'Opus Dei s'est implanté par le biais des ambassades espagnoles. C'est dans ses rangs que Jean-Paul II recrute ses évêques qui constituent les piliers les plus sûrs des dictateurs, sans compter que l'Opus Dei, dans ce continent est une arme secrète destinée à combattre les mouvements subversifs de guérilla. C'est bien un évêque de l'Opus Dei qui se trouvait aux côtés du président Fujimori au Pérou pour négocier avec les guérilleros du MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru) lors de cette prise d'otages à la fin si tragique. Rappelons au passage que l'Opus Dei et les chevaliers de l'Ordre de Malte se sont spécialisés dans l'expatriement des criminels de guerre nazis du continent européen vers l'Amérique latine.

Ainsi donc, la béatification par Jean-Paul II d'Escriva de Ballaguer et des prêtres espagnols fusillés par les républicains lors de la guerre civile de 1936-1939 prouve bien les affinités de Jean-Paul II pour l'idéologie fasciste. Ces prêtres qu'on a si souvent présentés comme des victimes alors que des armes étaient stockées dans les églises et les monastères espagnols pour être utilisées contre les ouvriers et les paysans de ce pays lors du putsch du 18 juillet 1936. Oui, Jean-Paul II est bien le digne héritier de Pie XII, autre pape qui a marqué son époque par ses sympathies pour Hitler, Mussolini et Franco. Mais la doctrine sociale de l'Eglise n'a-t-elle pas engendré tous ces totalitarismes ? Lorsqu'on affirme la sentence « Nous sommes tous frères en Jésus Christ » on peut finir par justifier la négation de la lutte des classes et l'idée que l'individu ne peut exister qu'en fonction de son appartenance à une communauté dont la morale n'est définie qu'en fonction de Dieu. Tous les interdits de l'Eglise, toute cette morale qui aboutit à la négation du droit à l'IVG et la liberté de la contraception découle de là.

Les anarchistes se trouvent donc diamétralement opposés à cette démarche. Ils partagent avec tous les rationalistes et humanistes laïques l'idée que la morale est une morale naturelle, produit de la raison humaine dont nous acceptons les limites sans vouloir la subordonner au mythe d'un Dieu vengeur. Notre recherche éthique puise ses racines dans le matérialisme antique d'Epicure, l'humanisme de la Renaissance et la philosophie des Lumières. Elle se poursuit dans une même démarche rationaliste avec notre propre originalité en référence à Pierre Kropotkine et Jean-Marie Guyau avec son idée d'une morale sans obligations ni sanctions. L'individu est la base de notre système fédératif. Avec Proudhon, nous refusons la dictature de la communauté sur l'individu. Dans une société de producteurs libres, ceux-ci sont intégrés dans des associations de producteurs, dans le cadre de contrats librement consentis. Tout nous sépare donc du totalitarisme clérical. Face à son arrogance nous combattrons sa volonté de régir nos consciences et nous opposerons cet orgueil prométhéen qui fonde l'amour de la liberté.

A bas la calotte, vive l'anarchie !

Georges l'Émigrant

EDITORIAL

Jean-Paul II est donc de retour en France, à peine moins d'un an après sa dernière visite, dans le cadre des Journées Mondiales de la Jeunesse. Tout ce que l'Église catholique compte comme facettes pour renforcer son emprise sur les consciences et les vies seront alors réunies. L'année dernière, la venue du pape avait provoqué, à de nombreux niveaux, de vives réactions d'hostilité. De plus, partout où le pape est passé, de la Bretagne à Paris en passant par Tours et Reims, il est incontestable que ce furent les libertaires et en particulier la Fédération anarchiste qui menèrent le bal des anticalotins. Cette année encore, malgré la léthargie estivale, il nous a semblé important de faire résonner notre « Ni Dieu ni maître » et de réaffirmer que les anarchistes seront toujours là pour s'opposer aux réminiscences de l'ordre moral. *Le Monde libertaire* a d'ailleurs rompu avec son habitude de s'absenter durant les deux mois d'été pour faire entendre une nouvelle fois l'expression de « la malvenue au pape ». Un numéro spécial contre cette nouvelle venue du pape mais aussi contre toutes les religions. L'Église catholique n'est qu'une secte qui a réussi.

Enfin, au-delà de cette mobilisation contre le pape, il convient aussi de préparer la rentrée. Les gestionnaires de ce système, tout en étant de gauche, sont bien incapables de répondre aux aspirations de la plus grande partie de la population. C'est donc aussi l'occasion de faire le point sur les dossiers brûlants de la rentrée, de l'emploi à l'immigration en passant par la répression et le contrôle social. Autant de questions auxquels les nouveaux serviteurs des classes dirigeantes ont commencé à élaborer des projets. Si nous sommes encore habitués à la pause estivale, les gouvernements ont pris eux l'habitude de profiter de cette période pour préparer leurs mauvais coups !

fédération anarchiste

Si vous voulez rejoindre la Fédération anarchiste pour participer à notre lutte, mais qu'aucun groupe n'existe à proximité de chez vous ou aucune adresse n'est disponible ci-dessous, adressez-vous alors aux Relations intérieures c/o librairie du *Monde Libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

AIN (01)
■ Liaison d'Ambérieu-en-Bugey c/o Michel Bellaton, 11, rue de la Flodière, 01640 Jujurieux.)

AISNE (02)
■ Groupe Pierre-Kropotkine c/o Athénée libertaire, 8, rue de Fouquerolles, 02000 Merlieux.
Permanences : deuxième et quatrième mardis du mois à 20 h 30.

ALPES-MARITIMES (06)
■ Groupe de Nice c/o ADCL, B.P. 4171, 06303 Nice cedex 4.

ARDÈCHE (07)
■ Groupe d'Aubenas c/o Cercle social ardéchois, BP 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.

ARDENNES (08)
■ La Question sociale, BP 66, 08120 Bogny-sur-Meuse.

ARIÈGE (09)
■ FA de l'Ariège c/o Alain Feliu, Centre « Les Marmottes », 09460 Artigues.
■ FA de l'Ariège c/o Joaquim Lopez, 09000 Celle.

AVEYRON (12)
■ Liaison Sud-Aveyron c/o SAP, BP 2, Montlaur, 12400 Saint-Affrique.

CHARENTE (16)
■ Groupe d'Angoulême c/o Chantal Lavie, 16, rue Cité-Poudrière, 16000 Angoulême.

CHARENTE-MARITIME (17)
■ Groupe Michel-Bakounine c/o ADIL, BP 3, 17350 Port-d'Envaux.

CHER (18)
■ Groupe Georges Brassens c/o Le cercle carré B.P. 6121, 18024 Bourges

CÔTE-D'OR (21)
■ Groupe de Dijon La Mistoufle c/o Les voix sans maître, 6, rue du Dr Chaussier, 21000 Dijon.
Permanences : le 2e et 4e mercredi du mois de 19h à 22 heures.

CREUSE (23)
■ Fédération anarchiste de la Creuse c/o Alayn Dropsy, Le Bourg, 23150 Saint-Yrieix-les-Bois.

DOUBS (25)
■ Groupe Pierre-Joseph-Proudhon c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.
EURE (27)
■ Groupe d'Evreux c/o CEREL, BP 263, 27002 Evreux cedex.

EURE-ET-LOIRE (28)
■ Groupe libertaire de Chartres.
Permanence : le premier vendredi du mois, de 20 h 30 à 22 h, à l'Hôtel Maleyssie, 2, rue Chanzy, à Chartres.

FINISTÈRE (29)
■ Groupe Les Temps Nouveaux c/o CEL, BP 728, 29277 Brest cedex.
■ Liaison Morlaix. c/o librairie du *Monde libertaire*.

GARD (30)
■ Groupe FA du Gard c/o AGDIR, 5, rue René-Cassin, 30900 Nîmes.

HAUTE-GARONNE (31)
■ Groupe Albert-Camus c/o FA de Haute-Garonne, 36, rue de Cugnaux, 31300 Toulouse.
Permanences : mercredi et jeudi de 18 h à 20 heures.

GIRONDE (33)
■ Groupe Emma-Goldman c/o Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
Permanences : samedi, de 15 h à 17 heures.
■ Groupe Sébastien-Faure, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

HÉRAULT (34)
■ Groupe de Montpellier c/o L'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc, 34000 Montpellier.
Permanence : jeudi à 20 h 30 (même l'été).

ILLE-ET-VILAINE (35)
■ Groupe La Commune, B.P. 1656, 35017 Rennes cedex 2.
Permanence : mardi, à partir de 20 h 30.
Vente du ML : samedi matin sur le marché des Lices.
■ Groupe Sabaté, ACL 9, rue Malakoff, 35000 Rennes.

ISÈRE (38)
■ Groupe Jules-Vallès de Grenoble c/o La faille, BP 2301, 38033 Grenoble cedex 2.
Table de presse : mercredi, de 12 h à 14 h, au restaurant universitaire Diderot, faculté de Lettres et Sciences humaines de Saint-Martin-d'Hères.
Participation à la publication bimensuelle du journal anarchiste grenoblois « La Faille ».

■ Liaison de Bourgoin-Jallieu c/o « Contre-Courants », La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche.

LOIRE (42)
■ Groupe Nestor-Makhno c/o CNT-AIT, Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
Permanences : mercredi de 14 h 30 à 18 h 30, salle 15 bis, Bourse du Travail.
Ventes ML :
• samedi de 14 h à 15 h devant la bibliothèque municipale ;
• publication de la feuille d'information mensuelle « Réseaux ouvriers », abonnement pour un an (10 n°) 50 F à l'adresse ci-dessus.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)
■ Groupe Milly-Witkop c/o « Le Local », 16, rue Sanlecque, quartier de la Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes.
Permanences : mardi et vendredi, à partir de 19 h 30.

LOIR-ET-CHER (41)
■ Groupe Val de Loire c/o BP 1, 41190 Molineuf.

MAINE-ET-LOIRE (49)
■ Groupe Malatesta, c/o L'Etincelle, 26, rue Maillé, 49000 Angers.

MANCHE (50)
■ Groupe de Cherbourg c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.
Permanence : premier samedi du mois, à partir de 17 h, au Foyer Jacques-Prévert, à Octeville.

HAUTE-MARNE (52)
Groupe La Louise, c/o R.A.F., B.P. 75, 52 003 Chaumont cedex.

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)
■ Groupe Jean-Roger-Caussimon c/o CRES, 76, rue Léonard-Bourcier, 54000 Nancy.
Vente ML : dimanche matin sur le marché de Vandœuvre.

MORBIHAN (56)
■ Groupe libertaire Francisco-Ferrer, cité Allende, boîte n° 19, 12, rue Colbert, 56100 Lorient.
■ Groupe René-Lochu de Vannes c/o groupe Francisco-Ferrer.

MOSELLE (57)
c/o librairie du *Monde libertaire*.

NORD (59)
■ Groupe Humeurs Noires, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.
Permanence (avec débat) : le premier mercredi de chaque mois, à partir de 20 h, à la Maison de la Nature et de l'Environnement, 23, rue Gosselet (métro République), à Lille.
Table de presse : mercredi, 11 h 30 - 14 h 30, hall de l'université Lille III (Pont-de-Bois, Villeneuve-d'Ascq).
Ventes ML :
• vendredi, entre 17 h et 19 h, devant la gare de Lille ;
• samedi midi à la sortie des lycées Faidherbe, Gaston-Berger et Pasteur ;
• dimanche, de 10 h à 13 h, sur le marché de Wazemmes (Lille).
Emission de radio : « Humeurs Noires - La Voix sans Maître », réalisée avec le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux (1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille-Fives), vendredi, de 19 h 30 à 20 h 30, sur Radio Campus (106.6).
■ Groupe May Picqueray, c/o Centre culturel libertaire Benoît Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.
Ventes ML :
• dimanche sur le marché du quartier de l'Epeule entre 10 h30 et 11 h 30 à Roubaix ;
• mardi devant la cafétéria du CROUS de Lille III entre 10 h30 et 11 h 30.

PUY-DE-DOME (63)
■ Groupe Spartacus c/o CNT/AIT, 9, rue abbé Banier, 63000 Clermont-Ferrand.
• publication de la feuille des réseaux « Spartacus »

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)
■ Groupe Puig-Antich c/o CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.
Permanence : samedi, de 15 h à 19 h, à la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
Publie *Infos et analyses libertaires* (revue de l'Union régionale du Sud-Ouest).
Archives : librairie Infos (pour étudiants et universitaires).

BAS-RHIN (67)
• Liaison Bas-Rhin c/o Rémon, BP 35, 67340 Ingwiller.

RHÔNE (69)
■ Union locale de groupes de Lyon et banlieue : groupes Dejacque, Durruti et Kronstadt c/o librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.
Permanences : du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Bibliothèque de prêt ouverte durant les permanences.
Soirée du « Café libertaire », chaque jeudi, à La Plume Noire à partir de 21 h.
Emission de radio : « Idées Noires », mercredi, de 21 h à 22 h, sur Radio Canut (102.2).
Publication de deux feuilles mensuelles :
• « L'égalité économique et sociale », feuille de réseaux travailleurs,chômeurs, précaires éditée par le groupe Kronstadt. Abonnement 50 F (10 n°) à commander à la Plume Noire.
• « Idées noires », feuille de réseaux étudiants-lycéens éditée par le groupe Durruti.
Ventes ML :
• mardi de 17 h 30 à 18 h 30 à la station de métro Laurent Bonnevay ;
• mercredi de 12 h à 13 h 30 lors de la table de presse à l'université de Lyon II-Bron, face au restaurant universitaire.

SARTHE (72)
■ Groupe du Mans c/o FA, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.
Permanence : deuxième samedi du mois, de 14 h à 15 h, Maison des Associations, 4, rue d'Arcole, salle 23, 3e étage.

■ Liaison « Le Loir » (sud Sarthe) c/o librairie du *Monde Libertaire*.

SAVOIE (73)
■ Groupe FA de la Maurienne c/o Groupe libertaire de la Maurienne, BP 2, 73870 Saint-Julien-Montdenis.

PARIS (75)
Librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot (M° Oberkampf), 75011 Paris. Tél. : 48.05.34.08. Fax : 49.29.98.59.
La librairie est ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 19 h 30 et samedi de 10 h à 19 h 30.
■ Groupe Berneri c/o librairie du Monde Libertaire.
Permanence : mercredi, de 19 h à 20 h, au bar « Le Métro », sortie du métro Abbesses, 75018 Paris.
Emission sur Radio Libertaire (89.4) : « Ras-les-Murs » (émission sur la prison), mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30.
■ Groupe Paris-Sud (11e, 12e et 13e arrondissements) c/o librairie du *Monde libertaire*.
■ Groupe Malatesta c/o librairie du *Monde libertaire*.
■ Groupe Maurice-Joyeux c/o librairie du *Monde libertaire*.
Emissions de radio : « A rebrousse-poil », le lundi de 18 h à 19 h 30 ; « La mémoire sociale » le lundi de 19 h 30 à 21 heures ; « L'idée anarchiste » le mardi de 14 h 30 à 16 h ; « Petites annonces d'entraide » le mardi de 16 h à 18 h.
Edition de brochures…
■ Groupe Février c/o librairie du *Monde libertaire*.
Emission de radio : « Femmes Libres », mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30. Rediffusion le mardi suivant, entre 9 h et 11 h.

■ Groupe La Vache Folle c/o librairie du *Monde libertaire*.
Emissions musicales sur RL : « Trafic », mercredi, de 22 h 30 à minuit ; « Epsilonia », jeudi, de 22 h 30 à 7 h.
Emission d'actualité : « Chronique Hebdo », jeudi, de 10 h à midi.
Edition : histoire-philosophie (Les Cahiers de La Vache folle) ; poésie (Les Cahiers poétiques de La Vache folle) ; édition musicale : Visa (musiques indépendantes).
■ Groupe La Villette c/o librairie du Monde libertaire.
Vente ML : vendredi, de 18 h à 19 h, au métro Jaurès.
Permanence le dernier jeudi du mois à l'Usine, 102 bd de la Villette, 75019.
■ Groupe Louise-Michel c/o « La Rue », 10, rue Robert-Planquette (M° Blanche ou Abbesses), 75018 Paris.
Permanence : samedi, de 15 h à 17 h, au local « La Rue », avec tenue d'une bibliothèque.
Ventes ML : dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché de la rue Lepic et de 11 h à 12 h 30, sur la marché de la rue du Poteau.
■ Groupe Pierre-Besnard c/o librairie du Monde libertaire.
Vente ML : dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché de la place des Fêtes.
Emission sur RL : « Chroniques syndicales », samedi, de 11 h 30 à 13 h 30.

SEINE-MARITIME (76)
■ Groupe Clément-Duval c/o APEL, BP 1042, 76205 Dieppe cedex.
Vente du ML : samedi, de 10 h 30 à 12 h, sur le marché de la place Nationale.
■ Groupe de Rouen c/o CES, BP 4202, 76723 Rouen cedex.
Ventes ML :
• mercredi, de 11 h 30 à 13 h 30, à la faculté des Lettres de Mont-Saint-Aignan (en période universitaire) ;
• samedi, de 11 h à 12 h, sur le marché d'Elbeuf ;
• dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché du Clos Saint-Marc, à Rouen.

SEINE-ET-MARNE (77)
■ Groupe Sacco-et-Vanzetti c/o GRELE, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

YVELINES (78)
■ Groupe de Versailles c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VAR (83)
■ Groupe Nadar c/o Collectif libertaire « La Commune », 2, rue F. de Pressensé, 83000 Toulon.

VIENNE (85)
■ Groupe Alexandre-Berkman c/o FA/CARES, Impasse des Communaux, 86800 Poitiers.
Permanence : mercredi, de 17 h à 20 h, au CARES, impasse des Communaux (librairie et bibliothèque).

ESSONNE (91)
■ Groupe Francisco-Ferrer d'Evry c/o librairie du Monde Libertaire.

SEINE-SAINT-DENIS (93)
■ Groupe Henry-Poulaille de Saint-Denis c/o librairie du *Monde Libertaire*.
Vente ML : dimanche, de 10 h 30 à 12 h, rue de la République, à Saint-Denis.

VAL-DE-MARNE (94)
■ Groupe Etoile Noire du Val-de-Marne c/o librairie du *Monde libertaire*.
Vente du ML : dimanche, de 10 h à 12 h, sur le marché près du métro Maison-Blanche.

■ Groupe Elisée-Reclus d'Ivry c/o librairie du Monde libertaire.

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web
Radio libertaire, le Monde libertaire
http ://www.altern.org/fa

Revendications sociales ou préservations des privilèges ?

L'impossible choix de la gauche plurielle !

APRES LES LÉGISLATIVES nous assistons à la mise en place d'une politique gouvernementale impulsée par la gauche dite plurielle, et les électeurs observent cette pantomime avec une petite dose d'espérance fortement teintée d'impatience et d'inquiétude.

Chacun essaie au fil des déclarations de tel ou tel ministre de comprendre et de placer en perspective la signification profonde de la décision annoncée. Pour l'heure les militants de gauche restent circonspects et adoptent plutôt un profil bas et prudent face à la tactique politique de Jospin.

Nous autres, militants anarchistes, ayant une approche critique de l'État, savons que de toute façon les intérêts essentiels de la bourgeoisie seront préservés et que ce gouvernement cherche avant tout à gagner du temps et à calmer les esprits par des effets d'annonces.

Par ailleurs les déclarations de Chirac le 14 juillet dernier permettent de mieux saisir les raisons qui ont conduit celui-ci à dissoudre l'Assemblée nationale ainsi que la manière dont va se gérer les relations entre président et gouvernement. C'est bien la peur d'une révolte sociale face à l'impopularité de Juppé, alors qu'il allait falloir prendre de nouvelles mesures d'austérité pour contenir les « dérives budgétaires », qui a emporté la décision de dissolution.

Cette peur des classes dangereuses va conditionner quelques unes des mesures qui essaieront de faire croire à un rééquilibrage des inégalités économiques au profit des classes populaires afin de désamorcer les tensions sociales. Mais qui peut croire à une réelle évolution vers plus de justice sociale ? A coup sûr la cohabitation sera « constructive » ! Reste à savoir pour qui ?

Ce qui est sûr c'est que Jospin a déjà largement rassuré les marchés financiers en rappelant que les stratégies économiques engagées par ses prédécesseurs seront poursuivies, et Chirac a confirmé que le premier des ministres pouvait faire ce qu'il voulait à partir du moment où il respecterait les accords internationaux pris par lui-même.

Ce cadre là défini, Jospin se devait de se livrer à quelques exercices politiciens permettant de donner le change à ces bons bougres qui en pincent pour la « gauche plurielle ».

350 000 emplois dans le public ?

Restait pour Jospin à donner quelques indications sur la question essentielle qu'est le chômage alors que le programme de la gauche plurielle assurait vouloir créer 700 000 emplois dont 350 000 dans la seule fonction publique.

C'est le ministre de l'Éducation Nationale qui est monté le premier au créneau en annonçant que les maîtres auxiliaires auraient tous un poste dès cette rentrée et que par ailleurs il y aurait embauche de 35 000 jeunes.

Là encore nous sommes dans l'expectative puisque l'on sait que les maîtres auxiliaires n'auront pas tous un poste d'enseignant et pourrons être affectés à d'autres tâches, et que l'on ne connaît pas les procédures de titularisation qui leur seront appliquées.

Quand aux emplois de jeunes ils ne sont pas juridiquement définis.

La question est posée par les syndicats d'enseignants qui s'inquiètent de savoir si ce seront vraiment des emplois qui seront créés, ou bien si ce sera l'apparition d'une espèce de statut intermédiaire qui laissera en suspens le devenir des personnes embauchées.

La Poste, la SNCF (d'autres administrations suivront sans doute) ont annoncé des mesures similaires d'embauches de jeunes avec le même flou artistique quand au statut juridique et à l'avenir de ces personnels.

Il faudra attendre le budget 1998 et d'éventuelles décisions sur la réduction du temps de travail pour avoir une opinion arrêtée sur la volonté du gouvernement d'embaucher massivement des fonctionnaires comme il s'y est engagé. Objectivement nous sommes en droit d'en douter puisque la monnaie unique impose de diminuer les « déficits étatiques ».

Une autre critique s'impose quand à la nature des emplois créés.

Les types d'emplois proposés se caractérisent par leur fonction répressive de contrôle social des populations qui circulent dans les transports en commun, qui vivent dans les « quartiers » ou qui utilisent la poste, et par l'encadrement autoritaire des élèves et étudiants.

Quel est la société à laquelle aspire la gauche plurielle ?

Cela en dit long sur les projets de ceux qui nous dirigent alors qu'ils ne cessent de montrer du doigt le FN et ses projets totalitaires.

350 000 emplois dans le privé : on ne voit rien venir !

Pour ce qui concerne le secteur privé l'arrivée de Jospin n'a pas soulevée la moindre vague.

PSA et quelques autres ont annoncé leurs projets de restructurations avec bien entendu les licenciements qui vont avec sans que vraiment cela fasse scandale. Les suppressions massives d'emplois se poursuivent chez Bally, Electrolux, dans la sidérurgie et à Longwy en particulier, chez Danone, Perrier, JVC et bien d'autres.

Le PC a poliment demandé un moratoire sur les plans sociaux pour l'été (on ne voit pas trop pourquoi le capitalisme devrait faire une pause en été, mais bon...) et Jospin a doctement expliqué que cela n'était ni de son ressort, ni en son pouvoir... ni dans sa volonté.

Cette composante de la gauche plurielle qu'est le PC peut dire qu'elle a fait ce qu'elle a pu et a mis sa requête au placard. L'honneur est sauf. Idem pour Vilvorde. Jospin a fait procéder à un audit dont tout le monde connaissait par avance le résultat. Les choix du capitalisme ont été confirmés, c'est à dire que les travailleurs de Renault Vilvorde devaient trinquer. C'est fait. Mieux encore ils ont voté eux-mêmes le plan social organisant leur mise à mort.

Ils avaient le choix entre un peu d'indemnités ou pas d'indemnités du tout. Facile. Cela donne 92 % en faveur des accords concoctés entre dirigeants patronaux et syndicaux.

Remettre en cause les logiques capitalistes ? Est-il possible d'avoir encore de telles idées saugrenues !

En ce qui concerne les privatisations et la monnaie unique, les choses suivent le cours prévu en accord avec Bruxelles par Juppé et Balladur, exception faite de Télécom et de la partie électronique de Thomson.

Les aménagement budgétaires de fin d'année confirment la volonté politique de limiter les déficits publics à 3% en 1998. Et toc pour les anti-maastrichtiens du gouvernement !

Voilà des mesures qui ne peuvent que satisfaire à peu de frais les boursicoteurs et priver la droite ultra-libérale d'arguments idéologiques contre ce gouvernement de gauche.

Télécom ne sera pas privatisé tout de suite parce que les syndicats SUD et CGT massivement représentatifs y sont opposés.

Mais la mise en place des modes de gestion individualisée du personnel sera poursuivi et des orientations économiques liées à la mondialisation des marchés se renforceront.

Au moment opportun il suffira d'officialiser les pratiques actuelles par une mise en vente d'une entreprise prospère.

Gargarismes aux Droits de l'Homme et mépris des êtres humains !

Quelques décisions d'apparence plus idéologiques ont été annoncées mais là aussi il y a beaucoup d'ambiguïté et d'incertitude, voir de cynisme.

Par exemple la réduction de deux milliards de francs du budget des armées sur l'exercice 97 laisse à penser que ce gouvernement verrait d'un mauvais œil les militaires, ce qui tendrait à réjouir les antimilitaristes que nous sommes. Que nenni ! Nous savons bien que l'État est partisan d'une armée professionnelle pour mieux répondre à ses besoins géopolitiques, et que par ailleurs l'intégration à l'Europe permet une rationalisation des industries d'armement.

Moins que jamais cette gauche plurielle est antimilitariste ! Idem pour les sans-papiers. Suite à l'effet d'annonce de la mise en route de procédures de régularisation, certaines associations et nombre de sans papiers espéraient voir la politique d'immigration de l'État se modifier.

Tout le monde va en être pour ses frais car au bout du compte il y aura peu de régularisations, et les lois Debré-Pasqua seront remplacées par une loi Chevènement qui ne vaudra guère mieux. Pour l'État il n'y aura que des français et des européens. Les autres resteront des sous produits de l'espèce humaine. Moins que jamais l'être humain sera débarrassé du carcan nationaliste !

Le contrat d'union civile attendu depuis si longtemps par la communauté gay et lesbienne a lui aussi suscité des espérances. Sur cette revendication pèse aussi l'incertitude et l'inquiétude.

De même, il n'est pas encore aussi sûr que cela que Creys Malville soit démantelé. Celles et ceux qui espèrent sortir du tout nucléaire ont du souci à se faire !

A force de nous embrouiller la gauche plurielle risque de s'y prendre les pieds !

Avec ce bref tour d'horizon de l'activité de la gauche plurielle en action et en plein milieu de cet été qui malgré tout reste un moment d'attente et de pause dans les luttes revendicatives nous pouvons penser que la stratégie et la pratique politique qui va de plus en plus tendre à être mise en oeuvre par le pouvoir sera de jouer sur un équilibre entre des forces sociales contradictoires.

Poussé sur sa gauche à satisfaire les aspirations populaires à mieux vivre, le gouvernement va donner un peu de mou pour faire baisser la pression avec l'aval d'une partie de la droite dite sociale, tout en maintenant le cap des orientations capitalistes fondamentales.

C'est le sens qui va être donné aux mesures d'imposition des revenus du capital comme sur les salaires les plus élevés et la taxation des bénéfices des entreprises. Mais lorsque l'on aligne les chiffres il est facile de se rendre compte que ces 20 à 30 milliards de F. de recette fiscale ne représentent pas grand chose lorsque l'on sait que les bénéfices boursiers et les avoirs des entreprises représentent plusieurs centaines de milliards de francs par an !

Le risque pour Jospin est qu'à vouloir satisfaire tout le monde et personne il ne s'embourbe dans des demi-mesures où chacun aura l'impression de s'être fait piéger pour un plat de lentilles.

Au bout du compte vouloir jouer la temporisation, le pragmatisme et l'équité entre revendications sociales et préservation des privilèges va s'avérer impossible.

Après une période d'attente et d'hésitation il est probable que d'ici quelques mois l'accumulation des insatisfactions sociales provoque un retour de bâton qui risque d'être difficile pour la gauche plurielle.

Bernard
groupe Dejacque (Lyon)

ANTIMILITARISME

200 réfractaires toujours emprisonnés !

MALGRÉ LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL, les arrestations et les condamnations de jeunes réfractaires se poursuivent chaque semaine par dizaines.

Le service national ayant été virtuellement supprimé, la situation de tous les réfractaires aurait dû être réglée en même temps. Pourtant, ils sont encore aujourd'hui plus de 200 à tourner entre les murs gris de leurs cellules et la situation ne semble pas près de s'améliorer.

En effet, la nouvelle majorité gouvernementale se trouvant en décalage avec le projet de loi sur la réforme du service national voté par ses prédécesseurs, un nouveau projet devrait être présenté par le récent ministre de la défense, Alain Richard, d'ici trois mois à l'assemblée nationale. Si celui-ci devrait confirmer la suppression du service national, il devrait par contre remettre en question le rendez-vous citoyen.

Néanmoins, le service national serait, toujours d'après ce projet, maintenu pour les 1 200 000 sursitaires. De même, les réfractaires à l'armée continueraient à être arrêtés et incarcérés jusqu'en 2002 !

Alors que l'été est une période particulièrement douloureuse pour les jeunes emprisonnés et qu'il n'y a que quelques semaines pour peser sur ce nouveau projet de loi, l'association *Avis de recherche* (1) lance une campagne nationale non-stop et tous azimuts.

La campagne s'est donné trois objectifs : dresser l'état des lieux complet de l'incarcération des réfractaires, intervenir partout où cela est possible pour faire circuler l'information et enfin préparer la mobilisation pour obtenir la libération définitive des emprisonnés et l'arrêt des arrestations.

Pour cela, Avis de recherche a besoin de toutes les énergies pour relayer cette campagne et montrer que ceux qui sont emprisonnés pour avoir refusé la guerre, la violence et un monde de haine et d'exclusion ne sont pas seuls !

D. R
(d'après infos transmises par *Avis de recherche*.)

(1) *Avis de recherche*, B.P. 53, 75 861 Paris cedex 18.

Chevènement contre l'immigration

Sans-papierS Contre Un Des PATRIOTes

DEPUIS SON ARRIVÉE au pouvoir, le nouveau gouvernement de gauche multiplie les déclarations autour de l'immigration. Il le fait en adoptant un ton et des préoccupations qui voudraient afficher une rupture avec la politique de ses prédécesseurs. En tous cas, Jospin et Chevènement l'affirment haut et fort. Cela mérite quelques explications.

D'une part, le gouvernement veut rationaliser, du point de vue de l'État, la législation sur l'immigration qui, après plus de quarante modifications successives, produit aujourd'hui de véritables imbroglios juridiques que le mouvement des sans-papiers a largement mis en lumière. Même la droite avait du se résoudre à intégrer cet aspect dans la loi Debré. D'autre part, dans ce domaine hautement symbolique d'un point de vue politique, le gouvernement tente de donner des gages à une partie de son électorat, pour laquelle la lutte des sans-papiers a provoqué une certaine prise de conscience. De plus, réorienter formellement le discours sur l'immigration ne creuse pas le déficit budgétaire. Mais, au-delà des mots, ce que nous prépare la gauche n'a rien de réellement nouveau.

La circulaire Chevènement

Dès son annonce le 10 juin, la circulaire a accentué le clivage qui existait déjà parmi les sans-papiers en lutte et les différentes organisations qui les soutiennent. Pendant qu'Ababacar Diop quittait Matignon ne se déclarant satisfait des promesses reçues, Maddjiguène Cissé affirmait, au nom de la coordination nationale des sans-papiers, son refus du cas par cas et affichait sa crainte que « les sans-papiers ne se fassent des illusions ». Pleinement conscients de cette situation, le gouvernement cherche à isoler ceux qui luttent pour une régularisation globale des sans-papiers.

Depuis, les derniers rebondissements ne cessent d'apporter de l'eau au moulin de Madjiguène. Annoncée comme devant reprendre les différents critères de régularisation proposés, en septembre 1996, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, la circulaire Chevènement s'est révélée beaucoup plus restrictive : les critères de la CNCDH sont assortis de conditions souvent difficiles à réunir. Même les parents d'enfants nés en France ne peuvent avoir la possibilité d'être régularisés que s'ils séjournent en France depuis cinq ans et subviennent « effectivement » aux besoins de leurs enfants. Les conjoints de Français devront eux satisfaire à des exigences en terme de revenu et de logement. Les célibataires sans charge de famille doivent eux prouver « l'existence de ressources issues d'une activité régulière », ce qui n'est pas sans poser problème pour un sans-papiers, par définition interdit de travail.

Il serait fastidieux de développer plus avant. Retenons simplement que le nombre de régularisations sera probablement très limité. Le traitement au cas par cas et le flou de certains critères favorisera l'arbitraire de chaque préfet. Selon le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), la circulaire Chevènement « va laisser de côté plus de 80 % des sans-papiers ». De plus, le pouvoir exclut clairement l'idée d'un moratoire sur les expulsions. Donc, rien ne protégera les sans-papiers sont le dossier sera en cours d'instruction…

Chevènement veut « une politique républicaine » d'immigration. Ce qui s'est passé le 28 juin à l'intérieur de la mairie socialiste du XVIII[e] arrondissement démontre bien qu'il sera largement fait appel aux services de la grande institution de notre belle république que constitue les compagnies républicaines de sécurité. Après le parrainage laïc de plusieurs sans-papiers, la cérémonie s'est transformée en véritable assemblée générale. Au bout de trois heures d'occupation pacifique, le maire et nouveau ministre, Vaillant, n'a pas hésité à faire appel aux « forces de l'ordre » pour expulser violemment ces 300 personnes. Le bilan est lourd : plusieurs blessés et vingt et une interpellations.

Intégration et « maîtrise des flux »

Jospin a confirmé qu'un « réexamen d'ensemble » des lois sur l'immigration et la nationalité sera proposée au Parlement lors de la session d'automne. Durant le mois de juillet, une mission interministérielle dirigée par Patrick Weill a planché. Ce travail doit servir à préparer un avant projet de loi.

Favoriser « l'intégration républicaine » devrait en être l'un des principaux axes. D'autre part, Chevènement a confirmé la création de 35 000 emplois pour la « sécurité ». Quinze mille jeunes pourraient ainsi être embauchés pour surveiller les centres commerciaux, les transports en commun et les établissements scolaires. Vingt mille autres se verraient offrir l'opportunité de devenir policiers auxiliaires. La police nationale va donc tenter de recruter dans les cités des milliers d'indics pour 3 000 F par mois. Quelle générosité ! On comprend alors beaucoup mieux ce que notre très patriote ministre de l'intérieur a dans la tête quand il se prononce « pour une politique républicaine ferme et généreuse » tout en soulignant « qu'on ne définit pas un Français par son origine mais par son adhésion à la France ». Pour obtenir le droit d'être considéré comme Français, Chevènement propose aux jeunes d'origine étrangère de devenir les auxiliaires des flics. Dans les cités, une telle perspective ne manquera pas de susciter l'enthousiasme…

Dans le domaine de la « maîtrise des flux », les positions de Weill sont connues et ont de quoi inquiéter. Pour lutter contre l'immigration illégale, ce chercheur au CNRS propose de « permettre à des jeunes chômeurs ou à des RMIstes de pouvoir cumuler leurs indemnités de chômage ou de RMI avec des rémunérations obtenues et déclarées dans les secteurs ou se développe l'emploi irrégulier » (1). L'objectif recherché est clair : il s'agit d'offrir au patronat une main-d'œuvre dont le coût serait si réduit que l'intérêt d'employer des travailleurs sans-papiers ne serait d'autant limité…

Tous ces éléments montrent bien que la vigilance sur toutes les questions concernant l'immigration doit se renforcer au cours des prochains mois. La manifestation rassemblant plusieurs milliers de personnes, le 5 juillet à Paris, pour réclamer la régularisation de tous les sans papiers ne doit être qu'une première étape.

Patrick
groupe Durruti (Lyon)

(1) *Esprit*, juillet 1997, p 194.

Big Brother veille sur vous…

Bonne nuit les petits !

LE 7 JUILLET DERNIER, GÉRARD HAMEL, député-maire RPR de Dreux, met en vigueur un arrêté municipal stipulant que « Tout enfant âgé de moins de douze ans circulant, à pied ou sur tout engin, à moteur on non, de 0 heure à 6 heures, non accompagné d'une personne majeure ou ayant autorité sur le mineur, sera recueilli par la force publique. »

Cet arrêté s'attire les sympathies d'un certain nombre d'autres municipalités qui prétendent vouloir lutter contre la délinquance et l'insécurité dans les quartiers.

Un an après l'interdiction de la mendicité, ce sont une fois de plus les classes populaires, et notamment d'origine immigrée, qui sont visées par cet arrêté, dont l'analyse des responsabilités n'est pas neutre quant à la violence ou la dégradation des conditions de vie dans notre beau pays des Droits de l'Homme.

Décidément, la chaleur estivale stimule l'imagination de ces fans de la répression. Et ce qui est plus inquiétant encore, c'est d'entendre les réactions en chaîne du PS qui pense que le manque de moyens de la police rendra l'opération sans effet, ou de la population locale qui s'inquiète effectivement pour sa sécurité et sa tranquillité.

On entend une jeune mère qui « trouve anormal que des jeunes enfants soient seuls dans les rues toute la nuit. » Que dit-elle des enfants qui vivent dans des immeubles insalubres, exposés dans des proportions effroyables au saturnisme et à bien d'autres maladies liées à la malnutrition et aux conditions de vie générales ?

Toute la responsabilité de la délinquance est attribuée aux parents qui n'assumeraient pas leurs fonctions ; Dans le même temps, les esprits réactionnaires n'hésitent pas à scander qu'il n'y a pas assez de policiers. S'il y a de l'argent à dépenser, c'est pour qu'il y ait toujours plus de flics pour surveiller ceux qui « n'ont pas le même mode de vie, les mêmes coutumes » (dixit Stirbois). Mais on tait soigneusement les conséquences de la misère dans des pans entiers de la société, misère engraissée quotidiennement par des milliers de licenciements ou par la précarité croissante de l'emploi.

On dénonce les conditions d'insécurité dans les cités, les agressions verbales et physiques mais on légitime les violences policières, le flicage, la surveillance et le contrôle sur les jeunes et les immigrés, car c'est bien d'eux dont il s'agit ! On omet soigneusement aussi de citer les budgets du ministère de l'Intérieur.

Gérard Hamel peut bien jouer la carte du front républicain pour se faire élire, il a clairement choisi son camp sur le terrain de la politique anti-immigration et sociale en général. Il s'agit de renforcer toujours plus une répression ciblée et dans le même temps d'attiser des sentiments de peur dans toutes les couches de la population. En nommant et en criminalisant des boucs émissaires, on évite ainsi de parler des vrais problèmes, c'est-à-dire ceux créés par le capitalisme et sa logique de profit et d'exploitation.

A quand l'interdiction de la misère ?

Anicée. – groupe Durruti (Lyon).

abonnez-vous! abonnez-

SNCF

Les porteurs en résistance

Une vingtaine de porteurs de la gare de Lyon sont entrés en résistance depuis le premier juin pour pouvoir être intégrés à une structure SNCF. A partir de cette date, ils devaient être repris par la société, sous-filiale, Voyageurs Service Plus (VSP), dirigée par des cadres supérieurs de la SNCF.

Or certains porteurs font ce travail depuis plus de quinze ans à titre de travailleurs « indépendant » quand cela arrangeait l'entreprise tout en respectant certaines règles sociales comme les contraintes horaires et pointer une feuille de présence.

Pour ce qui est des salaires, en fait, ils ne touchaient pas de salaires à proprement parler. Ils étaient rémunérés en liquide tous les quinze jours en fonction de leur bon de paiement récapitulatif des accompagnements effectués. La SNCF ne payait donc pas de charges patronales et les « salariés » ne pouvaient percevoir aucun remboursement de la sécu.

Ce qui a poussé les dirigeants de la SNCF à créer VSP, c'est que deux porteurs de la gare Montparnasse l'ont attaquée aux prud'hommes et ont touché un bon pactole. D'ailleurs, un porteur a été intégré à la SNCF.

Avec cette société, elle a structuré le métier d'un point de vue juridique mais les conditions de reprises ne sont pas tristes. Le salaire de base se situe a moins de 5200 F, l'amplitude de travail atteint dix heures et l'embauche est conditionée par un mois d'essai. Pour les usagers, le prix du bagage passe de 10 F à 30 F minimum. La cerise sur le gâteau, c'est que ces conditions ne tiennent pas compte de la convention collective ferroviaire. Celles-ci ont malheureusement été acceptées par les porteurs de Montparnasse lors de leur reprise en début d'année.

Dans cette lutte, seuls les syndicats SUD et FO (encore que les militants les plus actifs de cette organisation ont été virés pour avoir défendu publiquement la reconnaissance nationale de SUD et de la CNT) sont présents aux côtés des travailleurs de la gare de Lyon.

Aux dernières nouvelles, dans les négociations, VSP accepte de ramener le travail à neuf heures d'amplitude et de supprimer le temps d'essai. De plus, l'inspecteur du travail devait rencontrer le directeur d'exploitation de la gare de Lyon mais il traine des pieds. Néanmoins, il sera toujours possible aux salariés de continuer la lutte à l'intérieur de l'entreprise tout en n'oubliant pas que si l'élargissement du mouvement ne se produit pas il sera toujours bien difficile de faire reculer le patronat.

Pascal Jourdain.

La mainmise de l'Église catholique sur les prisons de femmes.

Les bonnes sœurs de Fleury-Mérogis sévissent dans la maison d'arrêt des femmes, depuis l'ouverture en 1968, elles se trouvent aussi à Fresnes et à la Maison Centrale des femmes de Rennes. A cette époque, un nombre important de religieux et religieuses n'avaient pas hésité à se défroquer.
Malheureusement, à l'intérieur de cette institution totalitaire elles se sont accrochées. Et, aujourd'hui, malgré de nombreuses interventions de divers organismes comme la Ligue des Droits de L'Homme, malgré des documents comme « Envoyé spécial » de novembre 1995, où l'on voit « les bonnes sœurs » de la prison de Fleury-Mérogis dans une action anti-IVG, elles sont toujours là, plus déterminées que jamais à ne pas abandonner ce lieux de misère, où elles font un travail scandaleux de propagande et de destruction auprès des détenues.
Un exemple, il y a quelques années, un jeune femme enceinte voulant avorter a dû consulter la psychologue qui était… une bonne sœur. Malgré les pressions, la jeune femme maintient sa position. A son retour de l'hôpital de Fresnes, en entrant dans sa cellule, elle trouve deux petits chaussons, un rose et un bleu, avec un poème concocté par un groupe anti-IVG : « Maman, tu m'as tué »… Le lendemain, cette jeune femme s'est suicidée.
En 1996, une autre femme séropositive, enceinte. Après plusieurs rencontres avec le service médical de Fleury-Mérogis, elle décide d'avorter. Les bonnes sœurs à l'affût commencent à lui faire subir des pressions. La femme craque, elle accouche. Trois mois après, son enfant meurt du sida…
Le texte qui suit, est la dénonciation de quelqu'un qui vit, malgré lui, tous les jours, le problème de l'intérieur.

Ras-les-Murs.

Dans les lycées et les collèges, les responsables d'établissement font une chasse impitoyable au tchador, drapeau de la religion des Infidèles. Mais savez-vous que, dans notre pays très laïque et républicain, une congrégation de religieuses catholiques portant une noire soutane, un voile sombre et, sur la poitrine, la croix du crucifié, règne dans plusieurs prisons de femmes et autres services pénitentiaires de Fresnes, à la centrale de Rennes et à la Maison d'Arrêt des femmes de Fleury-Mérogis ?
Contrairement aux aumôniers catholiques, pasteurs protestants, imams, rabbins et moines bouddhistes, elles ne remplissent pas seulement des fonctions d'aumônerie, catéchisme, animation de la chorale et de la messe du dimanche, mais, surtout, de nombreuses tâches dans le fonctionnement des services pénitentiaires pour lesquelles elles sont rémunérées et logées.
Il n'y a pas si longtemps, à Fleury-Mérogis, leur communauté était installée en pleine détention. Elles occupaient la division la plus confortable, celle réservée aux détenues qui ont accouchés en prison et vivent avec leur bébé. Chaque religieuses avait une cellule comme chambre à coucher, comme c'était le cas à la prison, qui se trouvait dans le 11e arrondissement et qui s'appelait « La Petite Roquette ».
C'est Robert Badinter, en 1981, qui les a obligé malgré leurs protestations, à vivre dans un bâtiment construit spécialement pour elles à cent mètres de la prison.
Un rapport récent du ministère de la Justice signale le côté contradictoire de la présence des religieuses catholiques, notamment dans les infirmeries et dans les tâches d'enseignement. « En conclusion, dit ce rapport, en dehors, bien entendu, du service de l'aumônerie, il m'apparaît que, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, (une plainte ayant été déposée en 1995) la participation de religieux au fonctionnement du service public pénitentiaire est difficilement compatible avec l'obligation de neutralité de l'ensemble des services publics. Le port des signes d'appartenance à une religion devrait en tout état de cause être exclu dans le cas de contacts directs avec les usagers du service public que sont les détenus ».
Malgré ce rapport et la nouvelle convention signée entre leur congrégation et le ministère de la Justice, les religieuses catholiques continuent d'organiser à leur convenance la scolarisation de la plupart des détenues. Or, les « sœurs », qui sont pour la plupart d'anciennes surveillantes et qui ont toujours ce statut, n'ont aucune qualification professionnelle pour enseigner. Et, même dans ce cas, elles ne pourraient être des partenaires pour l'Éducation nationale qui s'est vue confiée par le ministère la tâche d'organiser l'enseignement dans les prisons, par le fait même du prosélytisme qu'elles affichent dans leurs vêtements.
La présence des religieuses catholiques en soutane n'est-elle pas, en plus, une agression permanente, non seulement pour une partie du personnel, mais encore pour la plupart des détenues qui sont d'origines multiconfessionnelles et plurielles ?
La direction de la prison trouve évidemment son compte dans l'omniprésence des religieuses catholiques, parmi lesquelles on rencontre rarement des militantes syndicales. Bien au contraire, au moment des grèves des surveillants, pour obtenir la « parité police », les religieuses, à la grande satisfaction de l'administration centrale jouèrent toutes, sans exception, et très efficacement, le rôle de briseuses de grève.
Quoi de plus précieux pour un directeur de prison, à qui il n'est pas demandé en priorité d'éveiller l'esprit des détenues, mais de veiller à ce qu'elles ne franchissent pas les murs et aussi d'assurer le bon ordre intérieur de l'établissement que la présence permanente dans « ses » murs de « l'Ordre catholique de Marie-Joseph ».
Les détenues ne rêvent que de liberté, les religieuses que d'enfermement. Comme disait une vieille détenue : « Quand on vu arriver les surveillantes laïques, de vraies femmes, ayant une vie privée avec enfants, maris ou amants, cela a été un ballon d'oxygène ».
La présence des « sœurs » est une entrave à la loi qui donne à chaque femme le droit d'avorter. En effet, c'est un problème auquel beaucoup de femmes de Fleury-Mérogis sont confrontées. Soit elles arrivent enceintes, soit elles le découvrent lors de l'examen médical pratiqué à l'entrée. Certaines apprennent aussi leur séropositivité. Donc, le problème de l'avortement pour toutes ces femmes est crucial. Elles subissent de la part des « sœurs » une pression insupportable et, pour certaines, insurmontable, ce qui a entraîné des histoires terribles, où les détenues ont laissé une grand partie d'elles-mêmes.
Voilà comment fonctionne une institution « laïque et républicaine », qui prétend respecter les femmes, leur conscience et la liberté de penser, inscrite en toutes lettres dans notre constitution.

Cunégonde Candide.

L'influence cléricale en Bretagne

Le poids de l'Église catholique en Bretagne est ancien et reste, malgré les évolutions socio-économiques connues par la région, très prégnant dans de nombreux domaines.

L'Église catholique a géré et gère encore plus ou moins directement des établissement scolaires (40 % des enfants du premier degré sont scolarisés dans le privé, 17 % en Basse Normandie par comparaison), caritatifs, hospitaliers.

Elle contrôle de près ou de loin une partie non négligeable du mouvement associatif. Elle dispose avec « Ouest-France », premier quotidien régional de France, héritier d'Ouest-Eclair fondé par l'abbé Trochu, d'un relais médiatique de première importance. Dans l'Ile-et-Vilaine notamment, Ouest-France possède de fait le quasi-monopole de l'information, bien au-delà de la presse écrite. François-Régis Hutin, son actuel p. d-g, était symboliquement assis à la droite de Jean-Paul II lors de la venue de ce dangereux personnage à Sainte-Anne d'Auray en septembre dernier…

Une bonne partie du personnel politique de droite comme de gauche est l'émanation plus ou moins directe de l'influence cléricale. Méhaignerie et Madelin ont fait de leurs fiefs respectifs (Vitré et Redon) de véritables déserts pour l'école publique.

Nombre de membres du PS sont aussi issus des différents courants catholiques : Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), Jeunesse agricole chrétienne (JAC)…

Un œcuménisme gauche-droite

Rien d'étonnant dans ces conditions que des convergences, dont seuls les naïfs pourront s'étonner, existent voire se multiplient : c'est le luxueux campus de Ker Lann, d'origine confessionnelle, à quelques kilomètres de Rennes, financé à la fois par le Conseil régional et le Conseil général, tenus par la droite, et par le district de Rennes contrôlé par l'ineffable Edmond Hervé, maire PS de Rennes. Ce sont les subventions votées à l'unanimité par le Conseil général du Morbihan (y compris donc par les représentants du PS et du PC) pour la venue du pape en automne dernier.

Plus grave est le parasitage clérical dans le domaine social. L'éditorial de François-Régis Hutin dans Ouest-France du 12 juillet dernier, en hommage à J-M Domenach, intellectuel catholique et collaborateur de Ouest-France depuis 1974, évoque la tradition spirituelle dont se reconnaissent tous ces calotins. Celle de la revue Esprit (qui existe toujours), fondée par Emmanuel Mounier dans les années 30. Ce dernier prônera ensuite la révolution nationale avec Pétain et tiendra des conférences à l'école d'Uriage, chargée de former les « nouvelles élites ». Une citation de ce personnage, fondateur de la théorie du personnalisme résume assez bien sa perception du social : « La force vive de l'élan personnel n'est ni la revendication (individualisme petit-bourgeois) ni la lutte mais la générosité et la gratuité, c'est-à-dire le don sans mesure et sans espoir de retour. »

Cela s'intègre totalement dans le programme social de l'Église élaboré au début du siècle pour combattre les idées du mouvement ouvrier construit sur la lutte des classes. Aujourd'hui, ce programme est actualisé, plus « soft », plus « gauche ». Il parle « d'entreprise citoyenne » ou de « partage du travail » mais reste basé plus ou moins ouvertement sur le corporatisme, c'est-à-dire l'union la plus consensuelle possible du patron et de l'ouvrier dans l'entreprise (« tous frères »).

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la CFDT soit le premier syndicat breton et soit actuellement très impliquée dans la mise en place de la loi Robien dans un maximum d'entreprises.

Plus anecdotique mais significatif tout de même : le tout nouveau coordonnateur des syndicats FSU (premier syndicat dans l'éducation nationale) en Bretagne est un enseignant « promu » diacre par l'église catholique en mars dernier ! Cela a fait tousser fortement les enseignants de la tendance « école émancipée » de la FSU et une partie de la base, notamment dans les Côtes d'Armor. Mais rien de plus…

Que la Fédération Anarchiste se soit retrouvée quasiment seule, en tant qu'organisation, en septembre dernier pour organiser la « malvenue au pape » en Bretagne n'a donc rien de surprenant.

Beaucoup plus surprenant pour certains par contre (et la surprise ne fut pas bonne pour tous) et rassurant pour nous de voir que notre initiative, malgré le boycott médiatique qui l'a précédé, rassemblait à Lorient le 14 septembre des milliers de personnes conscientes du danger clérical « en latin, en arabe, ou en hébreu » et de la nécessité de se battre encore et toujours pour la pensée libre.

Fabrice.
groupe la Commune (Rennes)

Un combat d'aujourd'hui

QUAND DES CENTAINES DE milliers de personnes venues de toute l'Europe manifestèrent le 28 juin à Paris leur joie et leur fierté d'être, nous avions pour eux une sympathie certaine. Pourquoi en sera-t-il différemment quand d'autres milliers, venus du monde entier, viendront tenir deux mois plus tard leur « cathopride »?..

S'il ne s'agissait que de voir se rassembler des jeunes gens soucieux de manifester leur fierté d'un commun attachement à une généreuse illusion ou à un folklore suranné, nous pourrions ne ressentir que bienveillante indifférence, condescendance polie, commisération navrée ou scepticisme rigolard en nous disant qu'après tout, s'ils aiment ça, grand bien leur fasse... Cependant, quand il s'agit de religions, les amants passionnés de la liberté que nous sommes ne peuvent que se sentir outrés de voir des individus soumettre leurs désirs, leurs projets, leurs aspirations, leur volonté – en un mot leur liberté – aux préceptes et aux commandements élaborés et imposés par des hiérarques aux nom d'une idole.

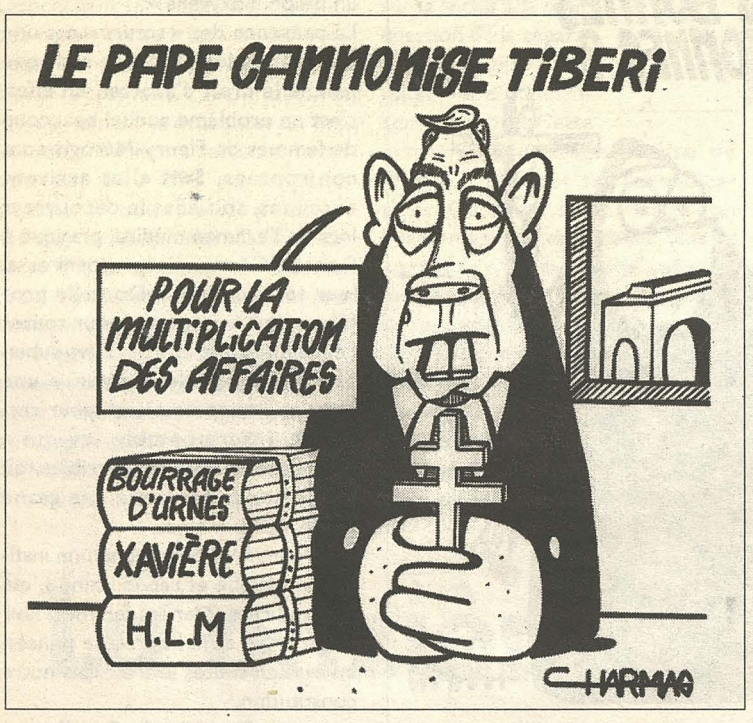

La bienveillante générosité que les anars éprouvent en général envers ceux qui pensent ou agissent différemment d'eux à condition qu'ils n'entament pas la liberté d'autrui fait ici place à une combativité radicale et déterminée. En effet, il s'agit bel et bien d'entamer la liberté d'autrui par le projet et la dynamique de la reconquête cléricale.

La stratégie de reconquête

C'est dès la cérémonie d'ouverture de son pontificat que Karol Wojtyla (plus connu sous son nom de scène Jean-Paul II) déclare « N'ayez pas peur, ouvrez toutes grandes les portes au Christ » puis, précisant sa pensée «... si l'Europe ouvre à nouveau au Christ les portes des systèmes économiques et politiques, de la culture, de la civilisation et du développement... » il lance à Compostelle, en décembre 1982, son projet de nouvelle évangélisation de l'Europe. La date butoir de ce projet est la célébration du « Grand Jubilé », 2 000e anniversaire de l'improbable naissance du prétendu fils d'un dieu inexistant ; toute la lettre apostolique du vaticinant du Vatican (Alors qu'approche le troisième millénaire, novembre 1994) est une longue explicitation et programmation de ce projet. C'était déjà dans cette perspective de nouvelle évangélisation que le pontifiant pontife inscrivait son voyage précédent et toute la rhétorique d'un peuple français éternellement catholique par le baptême d'un chef de guerre (Cf: *Monde Libertaire*, supplément été 1996).

Cette fois, ce sont les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) – qui se dérouleront du 14 au 18 août dans toute la France et du 18 au 24 à Paris - qui s'inscrivent dans ce projet de reconquête cléricale: «... [Les JMJ] s'insèrent dans la préparation directe du grand Jubilé de l'an 2 000 commencée par une réflexion sur Jésus Christ, unique sauveur du monde, hier, aujourd'hui et à jamais»... « Dans la perspective du grand Jubilé, la première des trois années préparatoires est en cours. Son point culminant sera les JMJ » (JPII, janvier 97). De même: «... Les JMJ, pierre millénaire sur la route de la mission ecclésiale» (JPII aux évêques d'Ile-de-France, avril 97) et la réponse des évêques : « La cohérence dans nos projets [ordonnés] selon le plan que Vous avez proposé pour les trois étapes préparatoires du Jubilé de l'an 2 000 » (avril 97).

Dans une interview, Michel Dubost, évêque aux armées, responsable pour l'église catholique des JMJ déclare : « J'attends des JMJ du nouveau dans le domaine de la laïcité, je souhaite qu'on marche vers une laïcité plus ouverte... [et que]... la société renonce à privatiser le religieux » (*A l'écoute*, avril 97). Rappelons que la laïcité est précisément le maintien, nous dirons même le confinement, du religieux dans le domaine de la vie privée, et que le cléricalisme se définit comme l'immixtion du clergé dans l'organisation de la vie publique et sociale. Michel Dubost montre ainsi qu'il a bien des « projets parfaitement cohérents selon le plan proposé » par son patron pour la préparation de cette reconquête cléricale : « Le Jubilé doit être un temps de conversion pour tous nos contemporains pour répondre aux attentes du monde. Ces intentions essentielles supposent le dialogue avec les divers courants de la société »..... « faire pénétrer l'esprit évangélique dans l'ordre temporel » (JPII, avril 97)

Les complices de la reconquête

Les maîtres de l'ordre temporel semblent grands ouverts à cette pénétration : Si Alain Juppé a mis en place une mission interministérielle de préparation aux JMJ, sise dans les locaux mêmes de son ministère et dirigée par le général Morillon - alter ego civil et temporel de l'évêque aux armées - son successeur à Matignon maintient à ce jour l'existence de cette mission particulièrement antilaïque.

Monsieur Wojtyla ajoute « [...] les initiatives prises à divers niveaux pour dépasser une lecture trop fragmentaire ou superficielle de la bible sont à encourager » et, comme en écho, Dominique Ponnau, directeur de l'École du Louvre, donne une conférence relayée par le Journal officiel du Vatican (*Ossevatore romano*, mars 1997) sur le thème « Former à la dimension religieuse du patrimoine culturel : un devoir civique ». Après une introduction où ce directeur d'un établissement public parle de son « devoir d'homme, de français, de chrétien », suit un long plaidoyer non pour un enseignement du contexte culturel des œuvres du passé mais pour un enseignement de leur contenu religieux où « souffle l'unique Esprit » qu'il conclut par : « on a pas le droit de couper le public de l'inspirateur de telles œuvres » ni de « la théologie chrétienne qui demeure toujours vivante. »

Toujours à propos des JMJ et du grand Jubilé, JPII ajoute : «[...] et cela dans le sens du dialogue inter-religieux. » (avril 97) En ce domaine non plus la pénétration de l'ordre temporel ne semble pas manquer de vigueur : ainsi à Marseille où les responsables des différentes confessions animent, à l'initiative du maire, une structure inter-confessionnelle disposant d'un secrétariat en mairie, où l'université est à l'initiative d'autres structures du même type, où le patronat local réunit chefs d'entreprises, experts divers, juristes et représentants des religions catholique, protestante, juive et musulmane. Région PACA dont le président de la région apostolique rend compte au Vatican de ces expériences d'intégration (*Ossevatore romano*, mars 1997). Préoccupation pontificale qui fait également l'essentiel des propositions de l'association Réunir de l'actuel ministre de la santé Bernard Kouchner qui partage secrétariat et locaux avec la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix et Échanges et Projets, partisan de la doctrine sociale de l'église, tandis que Jean Delumeau, historien, académicien, membre de l'institut, professeur au Collège de France, bientôt chargé de la commémoration du quatrième centenaire de la proclamation de l'Édit de Nantes (reconnaissance de l'égalité de culte entre catholiques et protestants) déclare dans une conférence publique (Paris, avril 1997) que la laïcité moderne sera la cogestion de l'espace public par l'intercommunautarisme entre les différentes religions.

Coup de grâce donné à la laïcité déjà bien molestée, les « pèlerins » extra-européens bénéficieront, sans demande officielle et surtout sans certificat d'hébergement, d'un visa touristique contre une simple promesse sur l'honneur de retourner chez eux à l'issue des cérémonies. Pire, ces visas ne seront pas délivrés par les administrations habituellement compétentes (ambassades et consulats), mais laissés en blanc à la discrétion des évêques étrangers qui les délivreront eux-mêmes à qui bon leur semble. Verrions-nous des clubs de supporters, des associations gays, des fans-clubs ou des mouvements anarchistes du monde entier recevoir délégation pour délivrer des visas pour le mondial de foot, les prochaines gay prides, les concerts de Michael Jackson ou le congrès de l'IFA? Nous ne feindrons pas de nous étonner de voir les autorités de cet État démocratique et laïque violer leur propre légalité mais nous nous indignons que ce recul tant attendu des lois Pasqua-Debré soit réservé aux seuls chrétiens qui viendrons participer à une étape de la reconquête cléricale.

Toute religion est liberticide et totalitaire et ce qu'écrivait Michel Bakounine en septembre 1870 est toujours aussi pertinent : « L'idée de dieu implique l'abdication de la raison et de la justice humaine, elle est la négation la plus décisive de l'humaine liberté et aboutit nécessairement à l'esclavage des hommes, tant en théorie qu'en pratique. » La laïcité et la liberté exigent toujours un anticléricalisme vigilant et pugnace et ces Journées Mondiales de la Jeunesse ne sont pas qu'une cathopride réactionnaire, dérisoire ou démodée mais un combat de plus entre les partisans du joug clérical et les hommes et femmes épris de liberté.

Jean
groupe Maurice Joyeux (Paris)

abonnez-vous!

A l'occasion de la venue du pape, le groupe de Montpellier de la Fédération anarchiste a édité un Tshirt.

50 F l'unité ou 200 F les cinq exemplaires (rajouter 16 F pour les frais de port).

A commander à :
Groupe FA de Montpellier,
5, rue Jeanne-d'Arc,
34 000 Montpellier.

La religion contre les femmes

« Débattre des origines religieuses de l'oppression des femmes, c'est débattre des fondements symboliques et juridiques du pouvoir et de l'État »
Suzanne Blaise

LE RETOUR EN FORCE du religieux, accompagné d'un développement du fondamentalisme, dans un monde patriarco-capltaliste en crise profonde, ne peut que susciter une immense inquiétude, particulièrement en ce qui concerne les libertés et les droits des femmes.

Mois ces pouvoirs patriarco-politico-religleux ne sont pas issus d'une génération spontanée et pour mieux comprendre ce qu'il en est aujourd'hui, un retour aux sources est nécessaire.

Au commencement… étaient les déesses mères.

Les recherches archéologiques et anthropologiques mettent en évidence l'existence d'un pouvoir religieux féminin et la première hiérarchie: le sacré et le profane. Peu à peu, au cours des millénaires, un semblable divin de sexe opposé s'est imposé, ces déesses mères se retrouvent entourées d'hommes, époux, amant ou fils élu.

Cette revanche des dieux mâles implique un meurtre de la mère et la destruction d'une religion et d'une symbolique propre aux femmes a eu lieu lors de la révolution néolithique (8000/2000 av. J-C). Avec la découverte des métaux apportait une longue période de guerres, de conquêtes.

Les hommes imposent leur domination et pour ce faire approprient le sacré, fondement originel du pouvoir. Cette appropriation du sacré par les hommes s'accompagne d'une régression progressive du rôle et de la place des femmes dans la société.

En orient, au moyen orient une question émerge: « Qui détient la supériorité ? La terre qui reçoit la semence, ou la semence qui fertilise la terre ? » La semence prend le pas, la femme devient une outre vide, n'est plus qu'un réceptacle. Cette conception a la vie dure: pendant la guerre en Ex Yougoslavie, les femmes musulmanes violées par les soldats serbes devaient donner naissance à des enfants serbes.

Au commencement… était le verbe.

S'imposent alors les religions du livre: Bible, Torah, Évangiles, Coran.

La plupart de ces textes sacrés ont été écrits, copiés, transmis, commentés par des hommes. Le verbe est assimilé comme la semence à un extérieur qui viendrait féconder un intérieur, « une nature ». L'homme féconde la femme, détient le langage puisqu'il produit le sperme et assimile le pénis au phallus par un détournement. Encore actuellement le fonctionnement du langage décrit par les psychanalystes est centré sur le fonctionneront du phallus. Pourtant le phallus n'étant pas anatomique, il n'est pas le seul apanage des hommes, les femmes aussi ont affaire à lui. Il est intéressant de noter que Lacan dans ses derniers séminaires, pour contrer l'aspect religieux lié à la fonction paternelle, proposa une autre théorie encore en friche, qui permettrait de problématiser la sexuation sans recourir au phallus. A suivre…

Les femmes écartées de la transmission des écritures y sont peu présentes: deux livres sur quarante-cinq sont consacrés aux femmes dans la Bible. Voilà donc les femmes exclues du symbolique, du sacré et par voie de conséquence du politique, le patriarcat religieux étant à l'origine du patriarcat politique et « voilà pourquoi votre fille est muette » !

Pour justifier une telle exclusion, les femmes ont été décrétées inférieures, impures, porteuses de la faute, et de l'érotisme sacré des temples antiques au culte de la vierge dans les églises, on passe de l'amour qui se célèbre à l'amour qui se consume.

Reléguées au rang de reproductrices, enfermées, servantes du seigneur mais « gardiennes du temple », elles ne sont plus porteuses du sacré mais ne peuvent plus qu'être mères de porteurs du sacré.

Ainsi les chrétiens, la vierge Marie, mère de Dieu devient la seule référence symbolique pour les femmes avec la virginité pour fer de lance et l'interdit d'une sexualité qui leur soit propre.

Toutes les grandes religions du monde ont pour prêtres des hommes comme dans l'église catholique même si elles y tiennent une place en nombre avec comme rôle majeur: gestation et transmission. « La gestation porte la foi ».

Cependant durant des siècles, l'Église a pu constituer un refuge pour des femmes qui voulaient échapper à la violence de la société, à la loi du père, au mariage imposé. Elles pouvaient avoir accès à la sainteté (seule forme d'égalité avec les hommes), à la culture, avoir un rôle social, par le biais de l'enseignement, des soins, rôle que la société civile leur refusait. Mais, en règle générale, si elles « en faisaient trop » (certaines femmes d'exception dont des béguines acquierront un statut quasi sacerdotal), l'institution religieuse réagissait par l'élimination physique (bûchers) ou l'intégration forcée en institution (couvents très contrôlés).

Avec l'amélioration de la condition des femmes, les vocations religieuses se raréfient tandis que « le religieux » tente un retour en force. Notre époque semble située à la croisée de deux mouvements antagonistes: le retour du religieux accompagné d'un développement du fondamentalisme sur fond de crise économique grave et l'émancipation des femmes, émancipation que ce retour du religieux bat en brèche.

On peut constater une ingérence dramatique du pouvoir pontifical et de tous les pouvoirs religieux dans la vie civile, publique et politique (avec l'accord des politiques), aux interventions multiples, systématiques du pape contre les droits des femmes (imposition de normes sexuelles: hétérosexualité, mariage, condamnation de l'homosexualité, de l'avortement, de la contraception, du préservatif malgré les ravages du sida). Ces prises de position publiques vont à l'encontre des exigences de liberté et d'égalité.

Jean-Paul II est parti en croisade.

Il affirme dans ses encycliques Veritatis splendor ou Evangelum vitae que la loi divine doit primer sur les lois civiles justifiant ainsi des actions commando contre les centres d'interruption volontaire de grossesse, l'opposition au droit des femmes à disposer de leur corps et encourage tous les lobbies de l'ordre moral. Dans sa « lettre aux femmes » de 1995 il définit pour les femmes une « vocation spécifique » précisant que c'est dans le sacrifice et le don de soi que « la femme » peut s'accomplir. Il y rappelle également que l'avortement est un péché et un crime même pour les femmes violées durant la guerre en ex-Yougoslavie – avortement qu'il assimile à un génocide… Ce discours s'accompagne d'une exaltation de la dignité de la « femme » dans sa mission humaine et divine de mère, toujours dans la problématique d'une complémentarité homme-femme. S'il affirme soutenir les droits des femmes au travail, à l'égalité dans la vie publique, il écrit dans le même temps: « l'Église voit en Marie la plus haute expression du génie féminin et trouve en elle une source d'inspiration constante. Marie s'est définie elle-même servante du seigneur. »

Cette mariolâtrie de Jean-Paul II peut se rapprocher du gouvernement de Vichy (exaltation d'un « éternel féminin », multiplication des pèlerinages aux sanctuaires mariaux, référence à une « loi naturelle » qui impose à chacun des deux sexes des rôles distincts, célébration de la famille). Cette célébration de la famille est largement reprise par le pape (et par le corps politique dans son entier), lequel pape qui, en 1994 dans sa lettre aux familles écrivait: « la famille constitue la cellule fondamentale de la société ». Cette phrase est à rapprocher de celle de Hitler dans Mein Kampf: « La destruction de la famille signifierait la fin de toute humanité supérieure… Le but final de tout développement vraiment organique et logique doit être toujours la famille. » Dans cette même lettre aux familles, le pape précise: « la famille est organiquement unie à la nation et la nation à la famille. » Il déclare en outre que l'Église ne peut pas être une démocratie.

Ce nationalisme, lors de son précédent voyage en France avait déjà été mis en évidence par la célébration de Clovis, induisant une vision théologique de la nation, le mythe d'une identité nationale, idées qui ne peuvent être porteuses que de xénophobie et d'exclusion.

Cet été, Jean-Paul II revient. De quelle manière va-t-il encore frapper ? Rappelons-nous que lors de la quatrième journée mondiale de la jeunesse en 1989, il écrivait déjà l'hédonisme, le divorce, l'avortement, le contrôle de la natalité et les moyens de contraception, ces conceptions de la vie s'opposent à la loi de Dieu et aux enseignements de l'Église. »

Nelly Trumel

L'ordre moral contre les femmes

TOUTE RELIGION ENGENDRE L'INTÉGRISME. L'aspect social d'une religion – théologie de la libération, doctrine sociale de l'Église avec ses prêtres ouvriers – n'est qu'une stratégie mise en place pour conquérir une population dans sa masse. Que ses serviteurs soient sincères et intègres, il n'en reste pas moins qu'ils servent d'autres intérêts supra-humains: ne s'agit-il pas de diriger toutes les consciences pour gouverner l'ensemble de la planète ?

L'agression cléricale

La croisade bat son plein. La rechristianisation de l'Occident passe par la France dont la tradition fait qu'elle serait la fille aînée de l'Église. Cette seconde évangélisation dont l'appel fut lancé par Jean-Paul II en 1982 à Compostelle, devant des milliers de fidèles, justifie une offensive de la foi contre des libertés fondamentales. Le pape n'a de cesse de vouloir imposer à toutes et à tous ses normes et ses interdits. Qu'il s'agisse du divorce, de l'homosexualité, du préservatif, de l'avortement ou de la contraception, il brandit le spectre de la culture de mort. Il n'est pas suffisant de prêcher et de catéchiser, il lui faut intervenir dans la vie publique et politique comme chef d'État, au-dessus de tous les États. N'affirme-t-il pas que la *loi divine* doit primer sur toutes les lois civiles ? C'est en cela qu'il soutient les opérations de sauvetage contre les établissements pratiquant des interruptions volontaires de grossesse et que de nombreux prélats sont venus témoigner devant les tribunaux en faveur des commandos anti-avortement, quand ils n'en faisaient pas partie eux-mêmes.

Le Vatican, avec l'aide de la puissance de l'Opus Dei, organise un réseau influent dans les milieux politiques et institutionnels: que ce soit Hervé Gaymard ou Jean-Claude Gaudin et leurs liens avec Chirac dans la Fondation Jérôme Lejeune, ou que ce soit Christine Boutin, membre du conseil pontifical pour la famille, militant sans relâche dans les milieux parlementaires, contre le droit à l'avortement et pour les droits de la vie, ou que ce soit encore Colette Codaccioni qui contribua à liquider le Planning familial du Nord avant d'être ministre de la solidarité entre les générations mais surtout active défenseur de la tradition familiale. Il œuvre aussi dans les domaines de l'information ou de la santé: pour censurer des émissions de télévision ou faire interdire films et affiches, pour modifier des campagnes d'information sur le sida ou la contraception, pour mettre en place une consultation éthico-religieuse à l'hôpital public de Béclère, à Clamart.

Les lobbies de l'ordre moral rassemblent, dans une même croisade orchestrée par le Saint-Siège, traditionalistes et intégristes qu'ils soient villiéristes, frontistes, de droite mais aussi de gauche. Il n'est qu'à se souvenir de la censure exercée par Bérégovoy dans la campagne « Pour ne penser qu'à l'amour » ou qu'à craindre un certain nombre d'interventions à venir de ministres de Jospin à la lumière de ce que d'aucuns ont déjà commis: Chevènement n'a-t-il pas signé un appel à la jeunesse, qui visait à rétablir la famille, aux côtés de gens peu recommandables ?

Une résistance s'organise…

Les femmes ont de tout temps été prisonnières des religions. L'espace de liberté qu'elles ont conquis par leurs luttes se réduit sous la butée des fous de Dieu et de leurs relais dans la classe politique. Mais elles reprennent le combat de leur émancipation car une grande partie d'entre elles est consciente du rôle qu'on veut leur faire jouer entre marmites et marmots sous couvert de crise économique: il leur faut préserver leur corps de toute entrave et de toute violence, il leur faut gagner dans la liberté de choix de vie et de sexualité, il leur faut lutter contre toute tentative de discrimination et d'exclusion. C'est pourquoi la manifestation du 25 novembre 1995 et les assises pour les droits des femmes en mars 1997 ont été de si grands succès.

Le combat contre l'ingérence du pouvoir pontifical et religieux dans la vie politique et civile au service de l'ordre moral et au détriment des libertés et des droits des femmes est une urgence.

Hélène Hernandez

Le nouveau visage du cléricalisme

LORS DU VOYAGE DU PAPE, en septembre 1996, la mobilisation se fit autour de l'opposition au financement public de manifestations pastorales et de lutte contre l'extrême-droite (anniversaire du baptême de Clovis). La leçon a porté et l'adversaire clérical a modifié son dispositif pour continuer à défendre ses intérêts en se prémunissant des critiques.

La conférence épiscopale a sommé les groupes traditionalistes de se faire discrets. Exit les commandos anti-IVG, les vierges pèlerines, les bannières brodées des saints de France, et autre confréries folkloriques. Néanmoins, les catholiques d'extrême-droite sortis par la porte pourraient rentrer par la fenêtre, ou plus exactement, l'épiscopat français n'ayant aucun contrôle des invités étrangers, il lui faudra assumer l'encadrement des italiens par Communion et libération de Giulio Andreotti et celui des espagnols par l'Opus Dei.

Concernant le financement public, des consignes strictes ont été données pour que les JMJ n'y recourent pas directement. Néanmoins les investissement prévus pour un million de pèlerins ne seront amortis que par 300 000 participants payants. En outre, le programme a été augmenté de diverses festivités comme la consécration de la cathédrale d'Évry. Bien qu'ils clament leur intention de transparence financière, les organisateurs sont incapables de présenter un budget poste à poste et se contentent d'évoquer une enveloppe globale de 250 millions de francs. A n'en pas douter, ils se trouveront in extremis dans l'obligation de combler leur déficit en recourant à des subventions publiques.

Quoi qu'il en soit, l'État, en recourant à des subventions locales, finance déjà largement les JMJ, mais indirectement, par la mise à disposition d'une importante logistique, soit à des tarifs de complaisance, soit gratuitement. Le plus ridicule ayant été atteint par le cardinal Lustiger qui utilise, tel un ministre, les transports aériens militaires pour ses déplacements à Rome.

En 1996, certaines organisations peu prévoyantes ont souhaité limiter le débat sur la laïcité à la seule question de la séparation de l'Église et de l'État, voire du financement public. Cette erreur a encouragé l'Église de France à déplacer ses revendications. Consciente de la fin de son hégémonie, elle ne prétend plus se positionner comme une autorité morale supérieure au pouvoir politique. S'adaptant au fonctionnement de la social-démocratie, elle entend désormais se constituer en communauté politique et agir dans la société comme un lobby défendant des intérêts particuliers. Cette stratégie constitue une forme moderne de cléricalisme, c'est-à-dire d'immixtion de convictions privées dans la sphère publique. Au contraire, la laïcité, c'est la volonté de fonder la décision politique sur le débat raisonné, hors de l'influence de toute conviction particulière, fut-elle majoritaire.

Cette stratégie conduit l'Église catholique à négocier de nouveaux privilèges et à bafouer l'État de droit. Pour faire venir les pèlerins d'Afrique et d'Europe de l'Est malgré les lois Debré, les JMJ ont obtenu que des instructions spéciales soient adressées aux consulats. Les évêques catholiques de ces pays disposeront de visas collectifs dont ils pourront faire bénéficier les fidèles de leur choix. En outre, ces derniers seront dispensés de fournir des certificats d'hébergement. Une discrimination religieuse est ainsi introduite dans l'accès au territoire français.

Poursuivant sa reconquête du pouvoir, l'Église catholique s'est appuyée sur l'aumônerie aux Armées pour articuler l'association des JMJ aux Armées. La résurrection de l'alliance du sabre et du goupillon avait déjà permis, en 1996, la mise à disposition de deux bases militaires aériennes pour les meetings du Pontife romain à Tours-Saint-Symphorien et à Reims. Elle se poursuit aujourd'hui avec la mise à disposition de nombreux appelés du contingent pour les JMJ, et la collaboration de nombreux officiers supérieurs au dispositif confessionnel : le comité interministériel est présidé par le général d'armée Morillon, assisté du colonel Fourniol, tandis que l'association pastorale des JMJ, présidée par Mgr Dubost, est vice-présidée par le général de corps d'armée Duvivier.

Dans la configuration actuelle, le problème n'est plus de savoir si l'État doit ou non financer l'Église, ni même de savoir si l'État doit être subordonné ou indépendant de l'Église, mais de déterminer si l'administration obéit encore au gouvernement ou si elle est déjà partiellement dirigée par l'Église. Ainsi, lorsqu'une douzaine d'organisations laïques, dont deux partis politiques participants à la coalition gouvernementale (le PRS et les Verts), adressent une lettre ouverte au Premier ministre pour défendre la laïcité, ce n'est pas Lionel Jospin qui leur répond. C'est au contraire, le général Morillon depuis son propre bureau de Matignon qui, passant par dessus la tête du Premier ministre, leur répond avec ironie dans les colonnes du Figaro. Et pour lever toute ambiguïté, il souligne qu'il « squatte » bénévolement un bureau à Matignon d'où il coordonne dans l'intérêt de l'Église catholique l'implication de treize ministères dans la logistique des JMJ.

Ces éléments montrent la nécessité de repenser le combat laïque indépendamment de la lutte contre les superstitions et contre l'extrême-droite. Nous devons nous opposer à la conception social-démocrate de participation œcuménique des Églises au débat politique. Nous devons faire refluer les religions de la sphère publique vers la sphère privée et les y cantonner.

Thierry Meyssan
président du réseau Voltaire

La onzième plaie...

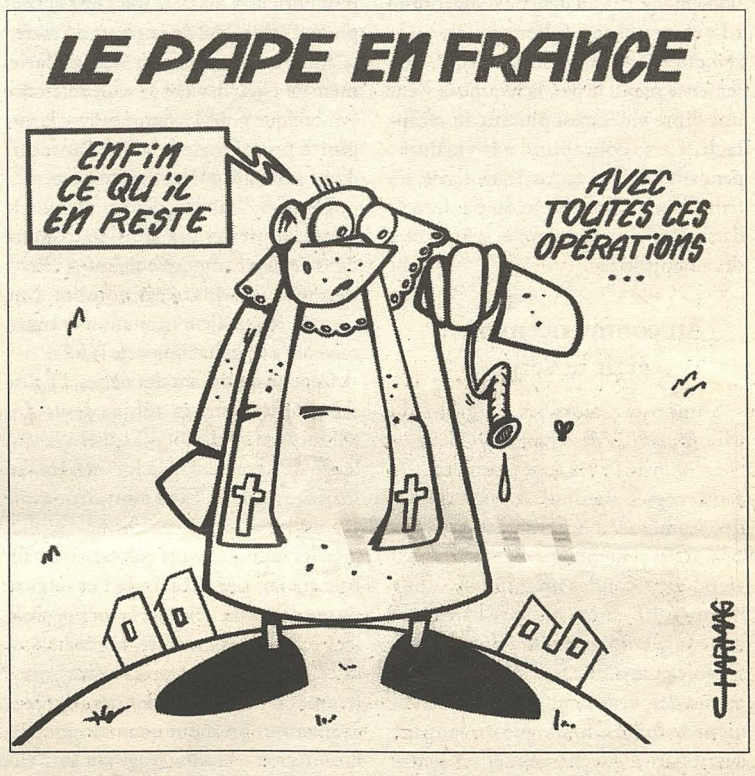

DANS LE LIVRE DES MYTHES FONDATEURS de la Judéo-chrétienté, autrement dit la bible, il est question parmi tous ces contes et légendes, d'un différend entre un certain Moïse et le pharaon de l'époque qu'on suppose être Ramsès II. Moïse ou Moshe veut dire sauvé des eaux en hébreu ancien et se traduit en politiquement correct par rescapé du naufrage du Titanic en osier tressé dans la Vologne locale. Pour résumer, Moise, guide auto-proclamé du peuple juif, veut faire sortir ce dernier d'Égypte pour le mener à la Terre Promise (par qui ?) et Pharaon, qui entend garder un max de sujets sous sa coupe, refuse. Afin de faire céder Ramsès, Moïse, avec l'aide de Jehova, (si, si il y a des témoins pour confirmer !), fait subir au peuple égyptien ce qui fut nommé les dix plaies d'Égypte, à savoir quelques joyeusetés du genre nuées de sauterelles, de grenouilles ou de taons, épidémies du bétail, eau changée en sang, mort de l'aîné de chaque famille on en passe et à la fin Pharaon dit à Moise pouce ! Toi et les tiens vous pouvez partir ! Il se peut que vous connaissiez l'histoire mieux que nous grâce a Hollywood et Cecil B. de Mille.

Si l'Histoire n'est pas un éternel recommencement, en tout cas elle bégaie parfois. Trois mille ans après, nous sommes en mesure d'annoncer que notre doux pays et notamment sa belle capitale vont ainsi devoir subir le courroux divin sous la forme de nuées d'indésirables qui vont s'abattre et s'ébattre à l'occasion des journées mondiales de la jeunesse (on remarquera qu'il n'est pas précisé catholique un oubli sans doute ou alors un Mystère...) qui se dérouleront fin août, avec la venue en guest star de JP II himself et dans son propre rôle ! A propos de cette onzième plaie, car il faut bien appeler les choses par leur nom, nos spécialistes en théologie se perdent en conjectures et ne s'accordent pas encore pour savoir de quelle espèce elle sera composée : grenouilles de bénitier, auquel cas ce serait une variante de la deuxième plaie d'Égypte (décevant), on bien punaises de sacristie, ce qui lui conférerait un aspect novateur digne du nom de onzième plaie. Ce qui par contre est sûr, c'est que ces nuées de parasites seront encadrées par des volées de noirs corbeaux, bestiaux en voie de disparition chez nous mais à une allure hélas pas assez rapide et nos exégètes sont formels, ils pensent que beaucoup seront d'importation. Une bonne nouvelle toutefois cette plaie sera moins forte qu'escomptée puisque les premiers chiffres étaient à un million et demi de fous de la messe prévus et maintenant les affiches annoncent l'arrivée de trois cents mille...

A Rouen aussi !

Du 14 au 18 août notre bonne vieille cité ne sera pas épargnée car avant d'envahir Paris, 1500 d'entre eux sont attendus à Rouen pour, et nous citons le journal municipal, découvrir notre ville, faire la fête et s'unir dans la prière... Ce qui est le plus scandaleux dans cette affaire c'est que ce soit le journal de la mairie qui nous en parle et pas pour en dire du mal ! Faisant fi de tout respect de la laïcité, non seulement de la pub pour ne pas dire de la retape leur est faite mais en plus on tient des propos pour le moins ahurissants du style « si la foi, dit-on peut déplacer des montagnes, elle peut sûrement, faire avancer les esprits ». Comment est-il possible de sortir des énormités pareilles ? Depuis quand l'obscurantisme est-il source de progrès ? Foi et croyance sont en opposition avec Pensée et Raison, quand on croit on ne pense pas et quand on ne pense pas les esprits n'avancent pas mais reculent ! Comme le disait si bien Brassens sur la foi de son charbonnier qui croit mais qui est con comme un balai.

En fait ce n'est pas si étonnant de trouver une telle prose dams le journal municipal quand on sait que le maire (PS) de Rouen rate rarement l'occasion de communier à la cathédrale. Et dire qu'il y a des militants laïques qui ont voté pour lui aux dernières municipales afin de chasser la droite cléricale, cherchez l'erreur ! Aux législatives, c'est son premier adjoint qui s'est présenté, un pur produit de a communale, estampillé militant laïque, mais sa suppléante... militante catho de gauche et compagne bonjour l'œcuménisme ! h il aurait fallu qu'on votât aussi pour cette engeance là, merci bien très peu pour nous !

Pour apprendre ensuite que la mairie aura aussi aidé de façon indirecte l'invasion des ratichons car, s'il y a un grand rallye organisé pour eux dams les rues de Rouen il serait pour le moins étrange que les services municipaux ne mettent pas la main à la pâte.

Éric Gava – groupe de Rouen

EVRY

Une visite chargée de symboles

CES DERNIERES ANNÉES, le nom d'Évry reste lié à celui de la construction d'une cathédrale: Notre-Dame de la Résurrection. Une appellation qui; pour tout militant laïque, est chargée d'une pompeuse arrogance et qui évoque bien l'idée d'une restauration cléricale et d'un esprit de conquête.

Dans un pays où la loi de 1905 (dite de séparation de l'Église et de l'État) stipule dans son article 1 que la République ne subventionne ni ne salarie aucun culte, la construction d'une cathédrale dans des conditions si particulières constitue un grave précédent dans la mesure où les lois laïques ont été savamment contournées. Rappelons les faits.

Dès la fin des années 1980, il était question de construire une cathédrale à Évry. Pression du clergé, certes, mais aussi complicité des autorités de la République: à cette époque, ne l'oublions pas, le PS était au pouvoir. Un PS dominé par le lobby démocrate-chrétien (les choses ont-elles vraiment changé aujourd'hui?). En septembre 1990, les dossiers du Canard enchaîné, au titre évocateur, « Les cathocrates », ont déjà pu relever des déclarations significatives du ministre de la Culture Jack Lang, dès décembre 1988. Jugeons plutôt: « Je lance un appel aux habitants de ce pays pour qu'ils apportent leur contribution, même modeste, à l'édification de ce lieu de vie et de beauté ».

D'après le Canard enchaîné, la participation de l'État était déjà à l'ordre du jour et Jack Lang pouvait dire en cette même année: « le clergé est audacieux, il est normal que le ministère de l'audace, si j'ose dire, lui donne un petit coup de pouce ».

Dans ces propos, un principe laïque fondamentale est transgressé: celui de la neutralité de l'État vis-à-vis de toute confession religieuse. Les choses ne devaient pas en rester là puisque le casse-tête de nos chers technocrates du PS de l'époque était de trouver la meilleure parade pour contourner la fameuse loi de 1905. Le masque tombe de la façon la plus cynique lors d'un entretien télévisé sur M6 en novembre 1996, lorsque le même Jack Lang déclarait: « Le financement direct d'un établissement religieux n'est pas possible et est interdit par la loi. Par conséquent, je ne l'ai pas fait. Mais comment aider l'Église, du moins moralement, sinon financièrement? J'ai donc trouvé la possibilité de leur donner un coup de main à travers le financement d'un musée d'art sacré qui se trouvera à l'intérieur de la cathédrale ».

Avouons-le, c'était bien joué! Quelle association laïque pouvait alors recourir au tribunal administratif? Loi contournée, certes, mais pas violée! En attendant l'État a bien subventionné la sainte église.

Quel consensus !

Le 31 mars 1991, jour de Pâques, la première pierre de la cathédrale fut posée en grande cérémonie officielle. Cinq ans plus tard, en 1996, l'inauguration fut également l'objet de nombreuses manifestations religieuses et artistiques. Là encore, l'appui du monde politique local de droite comme de gauche fut patent puisque les fêtes furent financées par le Conseil général dominé par une majorité RPR-UDF. Il est vrai que tout ce beau monde se dédouane avec habileté puisque le financement se fait par le biais d'associations. Le partenariat d'entreprises privées (comme la très catholique société générale) que publique (comme EDF) est un fait marquant sans compter que la RATP prêta gracieusement ses panneaux publicitaires pour permettre au clergé de faire grand battage autour de la construction de la cathédrale pendant ses dernières années.

Par conséquent, la visite de Jean-Paul II prévue le vendredi 22 août (même à titre privé) prend bien un caractère symbolique car elle consacre un coup de boutoir important contre un acquis fondamental pour tout citoyen imprégné de philosophie rationaliste et positive: la laïcité, une de nos libertés les plus fondamentales. Mais parlons toujours de symbole: cette cathédrale est à deux pas de la mairie au fond d'un espace intitulé « Place des droits de l'Homme et du citoyen ». Voilà qui est bien significatif d'une église qui côté cour défend prétendument les libertés mais développe son offensive réactionnaire côté jardin. Autre symbole, les fêtes d'inauguration ont débuté un premier mai: belle injure à l'histoire du mouvement ouvrier en même temps que récupération dans un esprit néopétainiste (Pétain a bien récupéré cette journée en la transformant en fête du travail dans un esprit de conciliation de classes). Nous méditerons pour terminer cet extrait de conciliation du journal du Conseil général de l'Essonne de mai 1996:

« Située au cœur de la ville nouvelle, la cathédrale de la résurrection allie deux symboles: celui de la place de la spiritualité dans la cité et celui de la permanence de la foi dans notre civilisation ».

Qui ose donc affirmer après cela que l'Église ne prétend plus régenter les consciences, imposer sa vision du monde et diriger de façon occulte la vie politique en sortant la religion de sa sphère privée? Les relais politiques à droite comme à gauche ne manquent pas.

Georges l'Émigrant

NOISY-LE-GRAND

La fraternité Saint-Pie X : la main droite de l'Église

LA FRATERNITÉ SAINT Pie X fut fondée en 1970 par Monseigneur Lefebvre. Cette église intégriste catholique réussi grâce à une organisation rigoureuse et d'énormes moyens financiers à s'implanter, investir, s'insinuer et infiltrer. Ses ramifications tissent une formidable toile d'araignée dans les domaines culturel, éducatif, social, politique et financier.

Aujourd'hui, la fraternité est présente dans 41 pays et contrôle plus de 500 lieux de culte en Europe. En France, forte d'une soixantaine de prêtres, elle possède une soixantaine d'école primaires directement ou indirectement rattachée à elle, dont un institut universitaire et cinq collèges et lycées. Comme toujours, l'église vise à travailler en profondeur, sur plusieurs générations.

Hier Noisy-le-Grand était la seule ville de Seine-Saint-Denis a avoir un lieu de culte intégriste. Grâce au député-maire Pajon (Parti socialiste) qui a accordé en toute connaissance de cause le permis de construire, elle va posséder une chapelle. D'un petit local mis à sa disposition dans une cité les sectaires ont obtenu le lieu de propagande d'où les croisés vont pouvoir rayonner. Intégrisme et extrême droite sont indissociable! Historiquement, la fraternité a toujours s fait suivre l'église par l'implantation d'une école... Comment Pajon peut-il l'ignorer?

Est-ce au nom de la laïcité ouverte que le socialo a accordé le permis de construire au 10-12 rue Jules-Ferry ou pour de basses manœuvres politiques vis-à-vis de la droite? Que ce soit par bêtise ou incompétence qu'il a fait un petit cadeau à l'extrême droite de Dieu, il faut noter que depuis le maire poursuit d'une haine farouche tous ceux qui voudront rappeler son erreur. Un de ses anciens colistiers, Christian Gaudray (Initiative républicaine) surprit à coller une affiche éditée pour l'occasion par le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste sera menacé jusque sur son lieu de travail. Depuis une plainte est tombée contre l'affiche anarchiste. Le jeune requin de la politique se sentant insulté.

Le collectif noiséen ne gêne pas que le maire de Noisy. Il irrite dès ses premières actions ses relais dans l'extrême droite officielle. Présent, Rivarol et Radio Courtoisie profitent de l'occasion pour demander un soutien financier et physique. Le chantier avance très rapidement. Les murs n'attendent plus que la toiture. Déjà les fascistes se mobilisent pour la première messe qui aura lieu le mardi 11 novembre 1997. Un véritable pèlerinage se met en place.

Sachons être à la hauteur pour faire face à ces nouveaux croisés. Il faut se mobiliser! Le collectif noiséen organise des manifestations contre l'extrême droite à Noisy-le-Grand: exposition pendant une semaine ouverte aux scolaires avec débat le 9 novembre 1997; manifestation dans les rues de Noisy-le-Grand suivie d'un concert le 11 novembre 1997.

A Strasbourg, la mobilisation dans la rue a enterré le congrès du Front national. Noisy-le-Grand doit être sur les mêmes bases. A nous libertaires, libres penseurs, de mobiliser autant de personnes que pour le cortège libertaire contre la venue du pape en 1996. La fraternité c'est les tares de l'église plus les tares de l'extrême droite. C'est notre combat.

Bernard. – groupe Sacco et Vanzetti

Autocritique

«Mon oncle Sosthène était un libre penseur comme il en existe beaucoup, un libre penseur par bêtise. On est souvent religieux de la même façon. La vue d'un prêtre le jetait en des fureurs inconcevables…» Ce portrait féroce est dû à Guy de Maupassant (1). Il faut bien reconnaître qu'il correspondait à une réalité de l'époque (1882). Toute ressemblance avec des personnes existant aujourd'hui ne pouvant être que fortuite.

Pourtant le narrateur, dans la nouvelle de Maupassant, se revendique lui aussi libre penseur : «c'est-à-dire un révolté contre tous les dogmes que fit inventer la peur de la mort». Dans ce texte amusant l'auteur épingle à juste titre l'anticatholicisme phobique, systématique, dépourvu de toute réflexion. Dans une autre nouvelle, «Le Protecteur», Maupassant ridiculise également les politiciens qui utilisaient les réseaux anticléricaux comme des instruments de promotion : ainsi la dénonciation de Monsieur Homais dans «Madame Bovary».

C'est une certitude : les anticléricaux que nous sommes ne pourront démontrer la valeur et l'actualité de leurs thèses qu'en élaborant une autocritique collective. Nous souffrons encore de l'héritage de Léo Taxil. Cet individu fut la plaie de l'anticléricalisme. De son vrai nom Gabriel Jogand, il fit du militantisme un commerce, avec une librairie, un journal et une ligue. Aussi douteux que vulgaire, il est chassé de la franc-maçonnerie, simule une conversion au catholicisme puis avoue sa supercherie (2).

Un exemple récent de ce genre d'anticléricalisme aussi virulent qu'inconsistant est celui de Pierre Bergé, signataire d'un ouvrage intitulé «L'affaire Clovis» (Ed. Plon). Au cours d'un débat télévisé, Pierre Bergé s'est montré si stupidement agressif à l'égard de l'archevêque de Reims, Gérard Defois, qu'il en ôtait toute valeur à ses propres arguments déjà marqués par l'anachronisme. Ses procès d'intention et son manque de simple politesse ne pouvaient entraîner que la déconsidération.

Au contraire Dominique Jamet, auteur de «Clovis ou le baptême de l'ère» (Ed. Ramsay) développait calmement ses positions critiques et attendait courtoisement les réponses pour les réfuter. Aucun des deux intervenants n'appartenaient à la mouvance anticléricale proprement dite, mais il est évident que l'attitude et l'argumentaire du deuxième emportait la conviction.

Nous avons donc à faire un vrai travail sur la forme et sur le fond de notre anticléricalisme. Ce travail s'impose à la suite du grand moment de septembre 1996. Un bilan des manifestations occasionnées par le 1500e anniversaire de Clovis, et la venue du pape en France, estime à 20 000 le nombre des anticléricaux mobilisés (3). Passant du baptême de la France en 1980 au baptême d'un individu en 1996, le discours papal s'est édulcoré sous leur pression. L'anticléricalisme, dans toute sa diversité, est redevenu un acteur politique. L'anticléricalisme est un pôle de radicalité. Il exerce de ce fait une pression non négligeable, extérieure et intérieure, sur les grandes organisations laïques, en particulier les syndicats d'enseignants.

Le bilan quantitatif et descriptif doit être suivi d'un travail d'autocritique. Seul ce travail pourra assurer les conditions de sa continuité, grâce à son adaptation à la réalité. Voici une tentative de synthèse des remarques, demandes, suggestions… glanées ces derniers mois dans nos réunions, meetings et autres banquets.

Critique de la forme

On nous reproche souvent, de l'extérieur, la dimension carnavalesque de nos manifestations, la fréquence de nos banquets, l'usage excessif de caricatures et de slogans simplistes. Au sein même du monde laïque, cette critique de la forme est parfois invoquée pour justifier des réserves ou des abstentions. La réponse à ces reproches est simple. Il faut distinguer deux choses.

D'une part le débat public, la controverse, dans le cadre desquels on affronte face-à-face un adversaire. Évidemment la politesse et la courtoisie s'imposent. André Lorulot, qui fut le principal militant anticlérical du début du siècle à sa mort en 1963, était connu pour son intransigeance. Mais ce pourfendeur du cléricalisme se refusait à être insultant dans une relation personnelle et respectait ses adversaires lors des nombreux débats contradictoires auxquels il participait (4). Les rustres comme Léo Taxil ou Pierre Bergé desservent la cause qu'ils prétendent défendre. La correction du débat cautionne sa qualité.

D'autre part, il faut bien voir que chaque courant d'idées est plus ou moins lié à un style. L'anticléricalisme est incontestablement un art populaire. On l'oublie trop souvent : c'est bel et bien le Carnaval qui fut il y a des siècles la première «manifestation de masse» anticléricale. Qu'est-ce que le Carnaval ? En partie héritier des fêtes grecques de Dionysos (Bacchus en latin), le Carnaval «n'a pas cessé d'être condamné comme une manifestation païenne, comme une œuvre de Satan» (5).

Sa répression, intermittente, devient systématique après le Concile de Trente (XVIIe siècle). Mais, très populaire, le Carnaval perdure, et les protestants verront dans le relatif laisser-faire des catholiques une preuve de leur dépravation. Malgré l'interdit clérical, le Carnaval a fini par se fixer au début du carême précédant Pâques (6). Le Carnaval est l'expression même de la protestation joyeuse contre les interdits imposés par le christianisme.

De même, au-delà des classiques banquets républicains (7), le banquet spécifiquement anticlérical annuel est le fameux banquet gras du «vendredi dit saint» (8). Depuis le premier en date (1868) qui réunissait Sainte-Beuve, Renan, Flaubert, About, Taine…, cette tradition s'est maintenue et connaît un renouveau certain. En mars 1997, 6 000 personnes se sont retrouvées à travers la France lors de 80 banquets, pour la plupart organisés par des fédérations et des groupes de libres penseurs.

La caricature, la satire, la parodie, telles qu'elles s'expriment dans «Charlie hebdo» ou «La Calotte» sont des genres légitimes qui ont acquis leurs lettres de noblesse dès avant la Révolution française. On peut même parler de patrimoine culturel (9). Quand aux slogans, de tous bords, c'est dans leur nature d'être simple. Leur force réside dans leur capacité à résumer, à fixer une position ou même un programme. Toutes les traditions de l'anticléricalisme populaire sont à relever. L'usage de pseudonymes comiques ou provocateurs en fait partie. L'auteur de ces lignes a lui-même repris celui de «Lucifer» utilisé par Aristide Lapeyre en son temps (10).

L'art populaire anticlérical est donc à défendre et à illustrer, avec si possible du talent, avec en tout cas de la joyeuse humeur. La critique de la forme prise par l'anticléricalisme au cour des siècles est une critique de son caractère populaire. Elle n'est pas recevable. De façon

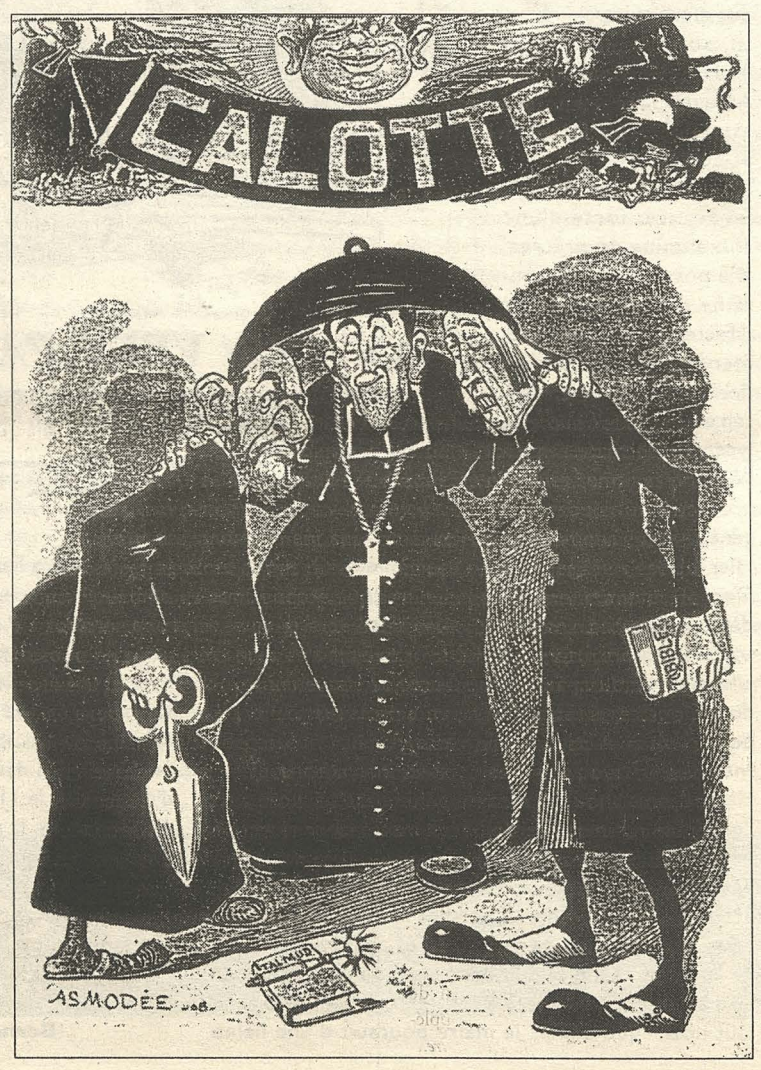

plus profonde, la vraie question réside dans le rapport de la forme et du fond. Certains d'entre nous ont notamment reproché aux médias de ne voir que celle-ci et pas celle-là. Ce n'est sans doute pas toujours faux, mais nous devons nous poser honnêtement la question : notre capacité à constituer un fond théorique a-t-elle été suffisante ?

Cette insuffisance n'a-t-elle pas immanquablement amené la forme à supplanter le fond ? Une forme vide de sens n'est plus qu'un fétiche. Il existe un fétichisme anticlérical, une attitude qui consiste à prendre systématiquement le contre-pied de tout ce qui est catholique, réduisant même parfois tout le catholicisme aux actes et déclarations du Pape, la simple vue de celui-ci mettant certains en fureur. Les derniers émules de l'oncle Sosthène sont les premiers obstacles à un travail critique et constructeur de l'anticléricalisme sur lui-même.

Critique du fond

Lors des réunions préparatoires des manifestations de septembre 1996, plusieurs acteurs du mouvement anticlérical ont souligné la nécessité d'une réflexion sur les thèmes induits par la commémoration en cours. Il fallait établir une bibliographie, faire un inventaire des diverses thèses sur la fin de l'antiquité, le rôle des chrétiens, les perceptions du Moyen Âge, la notion de royauté sacrée… que dire du gallicanisme ? Qu'est-ce qu'une nation ? Qu'est devenue la fête républicaine ? Quel est le rôle et la nature des mythes ?

De plus, une manifestation spécifique dans un lieu bien choisi était nécessaire pour marquer notre jugement de valeur négatif sur le choix de Clovis : «Déposer les colliers», acte symbolique par lequel il renonçait aux us et coutumes païens. Ces rites et ces récits mythiques archaïques présentaient au moins l'avantage de ne comporter ni dogme ni cléricalisme, ni guerre sainte. Nous n'avons pas su mobiliser les énergies suffisantes pour passer en revue toutes ces questions historiques et politiques, ni pour signifier notre jugement de valeur sur le choix de Clovis (11).

Aujourd'hui encore, mis à part l'analyse des conditions financières et politiques de l'organisation des douzièmes Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) faite par Thierry Meyssan, président du réseau Voltaire, nous retrouvons les mêmes lacunes. Font défaut l'examen des notables différences avec la commémoration de Clovis, de la littérature générée par les JMJ (12), de leur rôle d'étape dans la préparation du jubilé de l'an 2 000, des opinions philosophiques ou religieuses des «jeunes»… (13)

Il convient de nuancer ce constat général de manque de recul, d'argumentaire solide, de textes de fond… L'anticléricalisme a d'une part des lacunes importantes, qu'il faut combler, et des limites naturelles justifiées, qu'il faut percevoir. Notre lacune principale est bien le manque d'analyse théorique. Nous vivons sur un acquis du XIXe siècle qui relève parfois du fétichisme, parfois d'une peur inavouée de la confrontation. Cette insuffisance majeure se traduit par la «diabolisation» du catholicisme : celui-ci est encore trop souvent considéré comme notre adversaire unique et absolu. Une évolution est toutefois perceptible.

Un adversaire unique ? Le face-à-face entre catholiques conservateurs et républicains (appuyés par les confessions minoritaires : protestantisme et judaïsme) du début du siècle a fait place à une situation nouvelle. Le catholicisme s'est diversifié et s'est rapproché du protestantisme à travers l'œcuménisme, le judaïsme est le lieu d'une étonnante réaffirmation communautaire et l'islam est devenu, en effectif, la deuxième religion de France. Parallèlement à la progression de l'indifférence et de l'individualisme, on constate l'émergence de quatre ou cinq pôles religieux identitaires forts dotés de réseaux très actifs. La condamnation à mort de Salman Rushdie en février 1989 et les affaires du voile islamique rendues publiques à partir d'octobre de la même année marquent le début d'un renversement de perspective chez les anticléricaux : toutes les religions monothéistes sont désormais soumises à la question.

Un adversaire absolu ? Pour construire une critique efficace, il faut être capable de se mettre à la place de son adversaire. Les catholiques ne se conçoivent évidemment pas eux-mêmes comme des gens bornés et malfaisants. Une religion est ainsi un fait sociologique, un mode de vie : une culture, une relation entre personnes : une fraternité, qu'il faut distinguer des dogmes et du cléricalisme que nous rejetons catégoriquement. Sans cette réalité sociologique, le catholicisme n'aurait pas duré bien longtemps. Il convient donc de l'étudier (14).

D'autre part, outre la menace d'une «sainte alliance» de tous les monothéismes contre un humanisme laïque accusé d'être païen, il faut relativiser le cléricalisme catholique, aussi inadmissible soit-il. Il existe aujourd'hui un cléricalisme bien plus puisant, un cléricalisme qui ne dit pas son ●●● *page 11*

LECTURE

La libre pensée en France 1848-1940*

Comme le laisse supposer le titre, il s'agit de la publication d'une thèse de doctorat d'histoire. Un peu plus de six cent pages pour faire le tour de la question ; en fait à peine plus de quatre cents pages si l'on excepte les notes, notices, index, bibliographie… Rien d'effrayant donc, d'autant qu'on va là se replonger dans cette passionnant époque et qu'en outre, on va l'observer sous un jour particulièrement intéressant en ces temps de « retour de l'ordre moral »…

Une pensée libre… et plurielle

Ce n'est pas seulement l'histoire des « sociétés » de Libre Pensée qui nous est contée mais celle de leurs fondements philosophiques et de leurs combats. Qu'ils soient anticléricaux, antithéistes, ou parfois déistes, les libres penseurs entreprirent leurs premiers combats en affirmant leur opposition aux cérémonies religieuses, à commencer par les enterrements. Les adhérents aux sociétés de libre pensée s'engagent en effet à se faire enterrer civilement.

Le nombre de ces sociétés augmente rapidement après la Commune, pour atteindre son apogée aux alentours de 1905 (1)… On y trouve alors toute sorte de républicains, surtout socialistes, allemanistes, des anarchistes, des blanquistes et s'expriment alors diverses sensibilités : certains prônent une « foi civile », d'autres militent en faveur de l'athéisme.

Jacqueline Lalouette laisse supposer nombre de dissensions au sein des instances fédérales qui changent parfois de nom, scissionnent, fusionnent, etc. Elle n'entre cependant pas dans le détail des explications, du moins jusqu'à la guerre. Cela devient

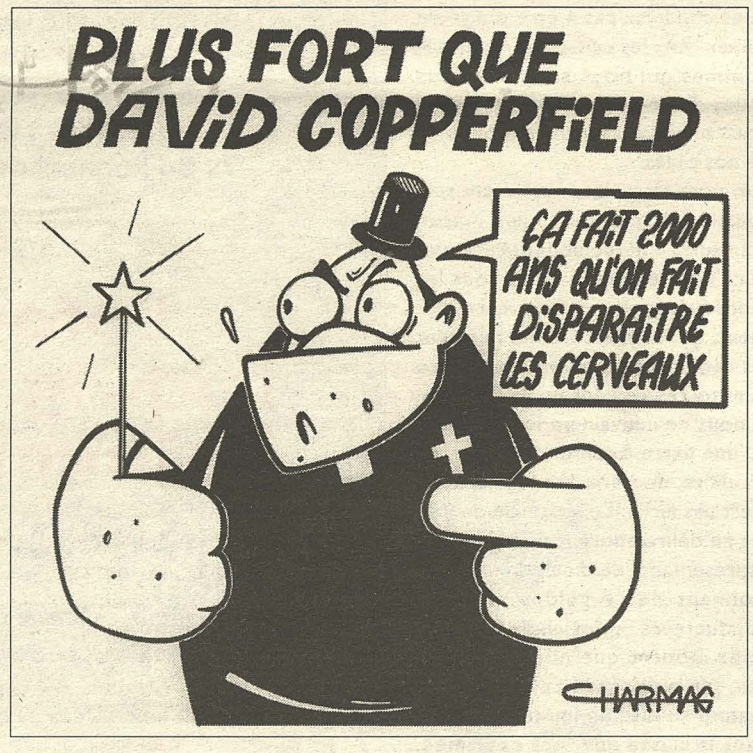

plus évident ensuite, surtout après 1920, date de la création du parti communiste. L'idéologie totalitaire fera sont œuvre de saccage dans le mouvement libre penseur. On reste donc sur notre faim en ce qui concerne les enjeux politiciens auparavant même si, l'auteur est en revanche remarquablement précise quant aux rapports entre libres penseurs et francs-maçons, certains ayant la double appartenance

C'est tout de même principalement la grande guerre qui démantèlera les organisations, appelant les hommes au front et laissant ainsi aux curés le temps de réendoctriner les femmes. Avant la guerre, celles-ci étaient d'ailleurs assez souvent mal vues dans les sociétés locales et nationales de la libre pensée. Les statuts des sociétés sont assez divers.

Concernant les femmes, parfois assimilées à des mineures, elles ne disposaient pas de voies délibératives, parfois aussi elles étaient exemptes de cotisation… Dans une ambiance plutôt sexiste, les femmes resteront donc très minoritaires dans la Libre pensée.

Une pensée libre… et offensive

Peu après 1900, les sociétés de libre pensée se rendent compte que « Enterrer est bien. Faire vivre, c'est mieux ». Commença alors la constitution de bibliothèques, commença alors le temps des conférences… Des orateurs comme A. Lorulot, A. Lapeyre, S. Faure étaient écoutés parfois par plusieurs centaines de personnes qui payaient pour entrer… Il est vrai que la réunion était souvent animée puisqu'on y invitait fréquemment un curé pour la contradiction…

L'auteur nous donne alors nombre de détails évocateurs de la propagande d'alors. On rencontre bien sûr des « bouffeurs de curé » – et il est vrai que c'est parfois vraiment consternant – mais aussi des « honnêtes hommes » à la recherche d'un idéal philosophique et de nouvelles valeurs sociales.

Tous ont milité pour la séparation de l'Église et de l'État, ce fut le mot d'ordre jusqu'à son obtention par la loi de 1905. L'élaboration de la loi elle-même est relatée, et l'on peut constater clairement le rôle des députés libres-penseurs. On verra que cette loi n'est simplement la conséquences des discours acharnés d'un petit père… mais aussi le résultat de vingt-cinq années de lutte.

Jacqueline Lalouette n'est pas une libre penseuse. C'est peut être à cause de cela que l'on reste parfois sur sa faim ; c'est peut-être grâce à cela que l'on bénéficie du regard distant d'une historienne qui visiblement emploie les archives avec toutes les précautions nécessaires. Elle fait la part des choses et nous livre un travail non seulement intéressant mais incontournable par sa richesse d'information.

Il reste au lecteur à s'interroger sur le recul de la libre pensée après 1905, c'est-à-dire après la « victoire ». Certains ont compris que le combat ne s'arrêtait pas là, et l'on constate aujourd'hui combien – ne serait-ce que sur le plan de la stricte séparation des biens – la vigilance est toujours nécessaire. Il suffit de lire ces pages sur la « laïcisation de l'Etat » (l'école, les services hospitalier…) pour voir d'où l'on vient… et où certains voudraient nous faire retourner…

Jacqueline Lalouette a fait le tour des terrains où s'exprime la laïcité, allant même dans les « cimetières sans croix » puiser ses informations ! Le libre penseur prendra aussi plaisir à la lecture de citations de textes rarissimes…

A lire, au soleil ou sous la pluie, et à conserver…

Le Furet

* *La libre pensée en France 1848-1940*, Jacqueline Lalouette. Albin Michel. 180 F. En vente à la librairie du *Monde libertaire*.

(1) En juillet 1905, l'Association des libres penseurs de France regroupait plus de 25 000 adhérents.

Autocritique

suite de la page précédente

nom, mais que Jean-François Kahn a bien défini par le terme de « pensée unique ». Cette hégémonie intellectuelle médiatique accompagne le triomphe quasi-mondial du capitalisme. Ce cléricalisme est d'autant plus difficile à combattre qu'il se pare des couleurs du « libéralisme ».

Enfin, il ne faut pas demander à l'anticléricalisme plus qu'il ne peut offrir. L'anticléricalisme a des limites qu'il faut clairement percevoir. Ce sont ces limites qui le définissent et lui donnent toute sa valeur. L'anticléricalisme n'est ni une philosophie ni une raison de vivre. Il est une critique, politique et culturelle, négative par essence. Il s'exprime dans des écrits de circonstance, alimentés par les actes de l'adversaire. Il est nécessaire, mais loin d'être suffisant. Il est comparable à l'athéisme qui, sur le plan philosophique, est une simple réponse, négative, à l'affirmation de l'existence d'un dieu personnel révélé. On ne doit pas confondre l'anticléricalisme, politique et culturel, ou l'athéisme, philosophique, avec la laïcité. La laïcité, dans sa plus grande extension, est une véritable civilisation née dans la Grèce antique.

Pour rénover l'anticléricalisme sous toutes ses formes, il nous faut le refonder en le redéployant face à tous les monothéismes et au-delà face à la subtile mais efficace « pensée unique ». Dans un premier temps, antimonothéiste, une « bibliothèque anticléricale » moderne (15) pourrait nous servir de base pour amorcer ce vaste programme.

Charles Conte

(1) « Mon oncle Sosthène » in *Contes et nouvelles*. Guy de Maupassant. Gallimard. La Pléiade.

(2) Les activités de Léo Taxil (1854-1907) sont replacées dans le contexte de l'époque par Jacqueline Lalouette dans son ouvrage « La Libre Pensée en France 1848-1940 » Ed. Albin Michel qui s'est imposé comme une référence indispensable.

(3) « Anticléricalisme. Un bilan des manifestations de septembre 1996 » *Le Monde libertaire*. 5-11 juin 1997.n° 1087.

(4) Plusieurs de ces débats, souvent animés, furent reproduits dans la revue fondée par Lorulot en 1911, « L'idée libre ».

(5) Michel Feuillet. « Le Carnaval ». Ed Cerf. col. Bref.

(6) Jacques Heers. « Fêtes et carnavals » Hachette pluriel.

(7) « Les usages politiques des fêtes aux XIX-XX^{e} siècle » Actes de colloque. Publications de la Sorbonne.

(8) « Dossier : des banquets contre les interdits religieux » *La Raison*. n° 419, mars 1997. Ventose-Germinal 205.

(9) Héritière d'une longue tradition de dérision remontant au moins aux dessins antiprotestants du XVI^{e} siècle, la caricature explose entre 1789 et 1792. Antoine de Baeque dans « La Révolution à travers la caricature » (Presses du CNRS) présente quelques unes des 600 caricatures conservées, une bonne partie étant anticléricales.

(10) « Salut à Aristide Lapeyre » *Le Monde libertaire*. mai-juin 1995, n° 1000.

(11) Les articles sur le mythe de Clovis furent assez nombreux mais plutôt minces. Le meilleur fut celui de Bernard Lemaire « Année Clovis. Quand cessera-t-on de faire de notre histoire une « histoire sainte » ? » Les Cahiers rationalistes sept-oct. 1996, n° 508. La revue des franc-maçons du Grand Orient de France, « Humanisme » a publié un remarquable dossier : « L'histoire : mythes et manipulations » en octobre 1996.

(12) Le plus intéressant a été publié aux Éditions du Cerf : Bénédicte Dubois. « Les JMJ. 1987-1997 », et, élaborés par la Commission pédagogique des JMJ : « Se préparer aux JMJ » ; « Visages de France, témoins de sainteté » auxquels il faut ajouter le n° 232 de « Lumière et Vie » : « Mutation de la jeunesse étudiante et hésitation à l'égard du christianisme ».

(13) La tradition de « contre-manifestation » s'est conservée depuis l'Anti-concile de Naples en 1869 face au premier Concile du Vatican. La Libre Pensée distingue cette fois judicieusement la critique du financement direct ou indirect, avec des manifestations devant chaque préfecture le 23 août, et l'affirmation de l'humanisme laïque avec un meeting européen le 24 août.

(14) L'auteur de cet article l'a tenté dans un texte publié par la revue « Esprit ». Juin 1997. « Le temps des religions sans Dieu ». pp202-208.

(15) On trouvera une proposition de « bibliothèque anticléricale » dans le supplément de ce Hors-série du *Monde libertaire*..

Après « No Pasaran ! »…

Patsy récidive avec ;

« Ramadan plombé »

suivi de « Un gorille sinon rien »

Une manière de punk libertoïsant qui a toujours un œil sur Bakounine et l'autre sur la Kronenbourg. Des manifs, des bastons, des galères en veux -tu en voilà. Un jour ça va se fritter avec des rescapés du crime de guerre à la mode de la guerre d'Algérie, le lendemain avec une mafia de promoteurs immobiliers, et chaque jour qui passe avec le skin du coin. Et tout ça à Nantes la morne, la triste et la maquillée d'ennui.
C'est le pot de fer contre le pot de terre. Le peuple contre les bourgeois, la révolution contre les capitalismes. Une étincelle dans la pénombre.
Tout un symbole donc, que ce combat de toujours et à toujours !
Tout un symbole qui ne pouvait qu'aller droit au cœur d'une petite bougie comme Bonaventure qui s'obstine elle aussi à lutter contre l'obscurité !
Ce livre de 120 pages qui paraîtra en septembre 1997 et sera vendu 45 F au profit de l'école libertaire Bonaventure (merci à l'auteur et aux éditions du *Monde libertaire*).
Aussi, si vous aimez les polars qui décoiffent et si vous souhaitez soutenir financièrement une petite école libertaire laïque et gratuite… vous pouvez d'ores et déjà commander ce livre.

Souscription :

Un exemplaire de Ramadan plombé : 40 F port compris
5 exemplaires.....150 F
10 exemplaires.....250 F

Joindre un chèque à l'ordre de Bonaventure (sans oublier de spécifier vos noms et adresse) et envoyez vos commandes à :
Bonaventure, 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17 190 Saint-Georges d'Oléron.

Deux procès

On ne commente pas les décisions de justice, la loi le défend. Nous ne commenterons donc pas celles qui ont trait aux verdicts prononcés par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris dans les procès qui nous ont été intentés, l'un par M. Le Pen, l'autre par l'ex-ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré (1). Nous en parlerons seulement.

En ce qui concerne le premier, nous devons reconnaître que ledit M. Le Pen nous a grandement aidé pour obtenir le jugement qui nous a relaxé purement et simplement. En effet, depuis le dépôt de sa plainte, il y a environ un an, ses déclarations, ses gesticulations sur la place publique, ajoutées à celles de ses subordonnés, ont été telles que c'en était du pain bénit (!) pour nous… et notre avocat.

Ce jugement a provoqué l'ire de Rivarol, ce qui allait de soi, mais M. Le Pen, premier chicaneur de France, en a été pour ses frais, c'est le cas de le dire. Il a pu se rendre compte qu'il n'y a pas qu'à Berlin qu'il y a des juges…

Le second procès était, si l'on ose dire, un plus gros morceau. Il s'agissait de répondre du délit de diffamation publique de la police nationale, d'apologie du crime de meurtre de dépositaires de l'autorité publique, en l'espèce de fonctionnaires de police, et d'injures publiques envers des fonctionnaires de la police nationale. Cela faisait beaucoup. Et un ministre de l'Intérieur, même quelque peu dévalué, ça pèse.

Répondant aux questions du président du tribunal, nous avons donc déclaré d'emblée que, effectivement, les relations entre la police et les libertaires n'ont jamais été idylliques, que notre hostilité à son égard provenait du fait que nous considérions que sa principale occupation était de sévir – sur ordre, bien sûr – contre des gens qui n'étaient pas de dangereux bandits mettant la vie de policiers en danger, mais d'honnêtes travailleurs « coupables » de réclamer des conditions de vie décentes, ou de refuser la fermeture de leur entreprise, ce qui les conduit au chômage et trop souvent à la misère, eux et leurs familles. Que dans cette « occupation », les policiers déployaient un zèle dans le maniement de leurs « matraques de défense » bien supérieur à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leur mission… Ces faits, avérés, étaient la raison pour laquelle nous avions dit qu'ils « étaient au service de ceux qui ont tout en réprimant ceux qui n'ont rien ».

De même qu'il y a trop de dérapages dans l'exercice ordinaire de leurs activités, nous avons cité la déclaration de l'ancien préfet de police Maurice Grimaud : « Toute collectivité humaine a son pourcentage de brutaux, de racistes et de sadiques. La police n'y échappe pas. Le problème n'est pas tant de condamner que de prévenir et, si la prévention a échoué, de punir. La première réaction venant à l'esprit de celui qui lit le récit de ces faits détestables est de s'étonner que ces fonctionnaires brutaux ou racistes n'aient pas été repérés plus tôt et écartés de toute fonction les mettant en contact avec le public (2). »

En conclusion ?

Nous ne disions pas autre chose dans notre billet d'humeur, même si nous nous exprimions probablement plus maladroitement et sûrement de manière plus virulente, mais c'est le genre de l'expression polémique, comme celui de la caricature, d'accentuer les traits.

Le tribunal n'a pas retenu le délit de diffamation, mais il a jugé qu'il y avait bien apologie du crime de meurtre de dépositaires de l'autorité publique et d'injures envers des fonctionnaires de la police nationale. Nous avons écopé d'une amende de 7 000 francs…

Ces péripéties nous enseignent que s'il n'est pas question pour nous de cesser de dénoncer avec force les abus d'où qu'ils viennent, il serait nécessaire que notre expression ne nous conduise pas à être obligé de verser dans les caisses de l'État des sommes qui nous sont bien plus utiles. Peut-être, aussi, devrions-nous mieux mesurer l'importance de nos cibles…

Sur cette terre, les peuples ont subi tous les régimes politiques. Aucun n'a réussi – ni même tenté – à établir l'égalité sociale entre tous les individus, seule à même, certainement, de réduire considérablement les conflits et de rendre ainsi caduques toutes les « forces de l'ordre ». A nous de convaincre les exploités qu'une autre façon de travailler, de produire, de vivre, est possible. Ce n'est pas facile. Le spectacle de foules en délire adorant de prétendus représentants de dieux divers, ovationnant des « guides », des « conducteurs », des chefs de parti, nous montre que nous avons du pain sur la planche ! Et les mots qui avaient suscité un immense espoir dans la classe ouvrière opprimée, exploitée sans merci : socialisme, communisme, sont devenus aujourd'hui des repoussoirs, tellement les régimes marxistes qui se sont réclamés de ces idées ont dégénéré vers des déviations monstrueuses. Le stalinisme et ses camps de concentration, et ses millions de victimes ; le maoïsme et sa révolution culturelle ; la dictature chinoise « communiste moderne » et son capitalisme sauvage ; Pol Pot et le génocide cambodgien ; la Corée du nord, etc.

Moins tragique, mais aussi affligeant, l'abâtardissement des socialistes marxistes devenus sociaux-démocrates non marxistes, et même plus sociaux.

Seule éclaircie dans ce ciel sombre depuis 1917 : les réalisations libertaires en Espagne en 1936. Éclaircie de courte durée, puisque cette expérience de vrai socialisme, de vrai communisme, fut anéantie et par les fascistes et par les staliniens, avec la complicité des démocraties bourgeoises !

C'est dire si la pente sera dure à remonter. Cependant, le libéralisme totalitaire qui envahit le monde provoquera tôt ou tard un rejet incoercible en raison des misères épouvantables qu'il engendrera, qu'il engendre déjà ; ce sera l'heure de la construction d'une tout autre société. Il faudra être prêt…

Pour l'heure, nous avons été rappelés à l'ordre pour une questions de… forces de l'ordre ! Eh bien, continuons à œuvrer pour prouver le bien-fondé de la belle formule d'Elisée Reclus : L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre !

André Devriendt

(1) La première audience a eu lieu le 6 mai 1997, la seconde le 12 juin. Voir les numéros 1043, 1048, 1056, 1070, entre autres, du *Monde libertaire*.

(2) Cité par Maurice Rajsfus dans son livre paru aux Éditions du Cherche-midi: *La police hors la loi*. Des bavures sans ordonnances depuis 1968.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont exprimé leur soutien.

Concert de soutien au *Monde libertaire*

Même si la répression change de visage, elle est toujours là. Le Pen, l'État ne se trompent pas : il est aujourd'hui beaucoup plus facile de faire taire leurs adversaires gênants à coup d'amendes à répétition que d'interdiction de paraître. Deux procès coup sur coup, c'est beaucoup pour un hebdomadaire anarchiste qui ne vit que par ses lecteurs. Mais nous ne nous laisserons pas faire !

Samedi 26 septembre 97
à l'Elysée Montmartre,
72 Bd Rochechouard, Paris 18e,

avec :

Lofofora
Ludwig von 88
Teemoun

Ouverture des portes à 18 heures
Prix des places : 70F préventes, 90 F sur place.
En vente à la librairie du Monde libertaire
(145, rue Amelot), et dans les endroits habituels.

Souscription internationale pour le congrès de l'Internationale des fédérations anarchistes (I.F.A.)

Parce que les frontieres nationales imposées par la bourgeoisie divisent artificiellement la classe des exploités en tribus patriotardes, parce que notre planète ne doit pas être saucissonnée en divisions arbitraires et antagonistes, parce que chacun doit pouvoir voyager et vivre sur un lieu autre que celui qui lui a été imposé par sa naissance, le mouvement anarchiste rejette les frontières.

L'I.F.A. va tenir son sixième congrès en novembre. C'est une échéance importante pour le mouvement anarchiste.

Nous voulons ouvrir ce congrès à d'autres organisations anarchistes internationales provenant des différents continents et non adhérentes à l'I.F.A.

Nous lançons un appel à tous les militants et sympathisants libertaires pour nous permettre ce congrès ouvert. Une souscription est ouverte. Toute aide financière peut être versée sur le compte ccp n° 16 176 00 S Paris, à l'ordre de M. Boury et adressée à la librairie du *Monde libertaire*, 145 rue Amelot 75011 Paris (préciser impérativement, au dos du chèque, « Congrès IFA »).

Par ailleurs, des bons de soutien, à l'organisation de ce congrès de l'I.F.A., d'un montant de 100 F, seront disponibles, prochainement, à la librairie du *Monde libertaire*.

Le secrétariat aux relations internationales de la Fédération anarchiste

Total précédent: 2 000 F

Jean-Pierre Fournier, Ludovic Chenavier, Vincent Gendreau: 100 F; Franck Thoulet: 150 F; Sandra Profili: 200 F; Benoît Achard: 300 F.

Sous-total: 950 F

Nouveau total: 2950 F

abonnez-vous! abonnez-

AGENDA

samedi 9 août

SAINT-OUEN (93): Des groupes de la Fédération anarchiste organisent **une journée anticléricale**. A 16 heures: projection d'un documentaire; à 17 heures: débat avec Xavier Pasquini (Charlie Hebdo) et Jran du groupe Maurice Joyeux de la FA ; 18 h 30 Film (Le miraculé, de J-P Mocky); 20 heures: buvette, restauration; 21 heures: Film (La controverse de Valladolid). 31, rue Farcot (M° Garibaldi). Table de presse anticléricale (livres, affiches, autocollants. Campagne de débaptisation. Entrée gratuite (mais vous pouvez aussi venir avec votre vieille chaise et la laisser).

CALLAS (83) : Les groupes de Nice et de Toulon de la Fédération anarchiste tiendront une table de presse à l'occasion du troisième festival rock. Camping gratuit.

vendredi 22 août

EVRY: Le comité « Souhaitons la malvenue au pape » de l'Essone, dont le groupe d'Evry de la Fédération anarchiste est partie prenante, appelle à un rassemblement contre la venue du pape à 11 heures à l'arbre de la liberté, cours Blaise Pascal (en train : gare d'Evry-Courcouronnes).

samedi 6 septembre

SAINT-OUEN (93): Le groupe Henry Poulaille de la Fédération anarchiste et l'association Le Vent du ch'min organise une rencontre avec **Jacques et Pierre Prévert**. A 16 heures: documentaire (Mon frère Jacques); à 17 h 30: débat (Jacques Prévert libertaire); 19 heures : Film (L'affaire est dans le sac) ; 20 heures: buvette, restauration; 20h 45: surprise !; 21 heures: Film (Le crime de Monsieur Lange) suivi d'une dernière discussion autour d'un verre. 31, rue Farcot (M° Garibaldi). Entrée gratuite.